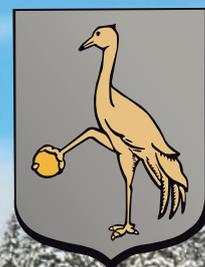


BULLETIN MUNICIPAL

Année 2021

VAUX-ET-CHANTEGRUE



Édition février 2022

SOMMAIRE

Vie municipale

Du côté des bâtiments	p. 4
Jeunesse et sport	p. 4
Bibliothèque municipale	p. 5
Une communication renforcée	p. 6
Site internet	p. 6
Restez informés	p. 6
Autour du bois	p. 7
Urbanisme	p. 8
Événements	p. 10
État civil	p. 12

Communauté de communes

Actions 2021 / Perspectives 2022	p. 13
----------------------------------	-------

École

	p. 23
--	-------

Vie associative

	p. 25
--	-------

Vie pratique

Quelques règles de bon voisinage	p. 36
Infos utiles	p. 37
Horaires des services	p. 38
Collecte des déchets	p. 39

Thème à l'honneur

L'usine communale	p. 40
Le lynx	p. 41
L'abbé Pone	p. 43



Carte d'identité

NOM : Vaux-et-Chantegrue
HABITANTS : Valchantois
NOMBRE : 606 au dernier recensement
TERRITOIRE : le village fait partie de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD) et du canton de Frasne
ALTITUDE : 870 m devant la Mairie
COORDONNÉES GPS : 46°48'38.32" N - 6°15'02.49" E
SUPERFICIE TOTALE : 1365 ha
SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE : 600 ha
SPÉCIFICITÉ NATURELLE : le Drugeon y prend sa source. 35,5 km plus loin, il conflue en rive gauche dans le Doubs, au lieu-dit Tout-Vent, situé à la frontière des villages de Doubs et d'Arçon après avoir traversé 14 communes et 3 cantons.

ÉDITO

Chères Valchantoises, chers Valchantois,



En ce début d'année, le covid est toujours là. Il nous contraint encore souvent d'être éloignés les uns des autres.

La traditionnelle cérémonie des vœux est annulée une nouvelle fois pour les raisons sanitaires que vous connaissez. Je veux donc vous présenter au nom de toute la municipalité une bonne et heureuse année 2022.

Je tiens à avoir une pensée pour tous ceux qui ont éprouvé des difficultés particulières au cours de 2021, mais aussi à celles et ceux qui ont choisi de devenir Valchantoises ou Valchantois au cours de cette année.

Un certain nombre de travaux ont été réalisés au cours de l'année. Quelques entretiens dans les appartements reloués, réseau pluvial bouché rue du Laveron, fuite d'eau au bâtiment de la Poste, l'éclairage du terrain de foot et du terrain de boules a été réalisé par le SIEL. L'entretien des voiries, avec notamment l'élagage de la RD 9, ainsi que quelques routes forestières...

La forêt, quant à elle, au vu de la météo, a un peu mieux résisté cette année. C'est tout de même 2000 m³ qui ont été coupés avec des prix légèrement en hausse en cette fin d'année 2021 pour les bois verts.

L'antenne Orange, demandée par la SNCF, qui surplombe le village depuis le printemps, n'est toujours pas en service. Elle est promise pour le mois de février.

La caserne de pompiers de Rive Gauche installée à Malpas depuis 2005 a fermé définitivement ses portes le 31 juillet dernier. Celle-ci a fusionné avec celle de la Fuvelle pour former un nouveau centre à Labergement-Sainte-Marie. Aujourd'hui, l'ensemble du personnel intervient depuis une caserne flambant neuve, plus fonctionnelle et plus spacieuse, mais surtout du matériel plus performant.

L'implantation des trackers rue de Riépe a pris du retard, ceux-ci ne seront pas opérationnels en 2022.

L'école nécessite quelques travaux d'entretien également : étagères, meuble de lavabo, rangements... et le conseil municipal va demander des devis pour la rénovation

de la peinture d'une salle de classe. Il est à noter que les effectifs sont en hausse ces dernières années.

L'usine communale est vidée de tout son lot de matériels et accessoires. Je veux saluer et remercier ici le travail des jeunes cet été à la commune qui ont épaulé Nicolas dans cette tâche. Mais également les adjoints et les membres du conseil municipal qui leur ont prêtés mains fortes souvent pendant leurs congés. La vente du bâtiment est en cours.

L'atelier communal est donc transféré aux anciens ateliers Rota, rue du Plane. Il est en location, en attente de l'achat définitif.

Comme vous avez pu le remarquer, les containers à verres ont pris place en face du cimetière.

Au niveau de l'intercommunalité, les projets avancent. La station de la Clusette a été passablement rénovée avec installation de télésurveillance. Le PLUi arrive à son terme, il est en instruction auprès des différents services de l'État. L'enquête publique aura lieu en ce début d'année. La maison de santé à Frasne est en bonne voie, un bureau d'étude a été retenu pour la maîtrise d'œuvre et celui-ci commence à faire des propositions. Une nouvelle application pour smartphone arrive, « Intramuros », ce qui permettra de transmettre des alertes en temps réel.

Pour terminer ce propos, je tiens à vous faire part de ce qui préoccupe le conseil municipal en ce début d'année : c'est d'abord la signature de nos bâtiments. En cette fin d'année 2021, nous avons reçu une nouvelle proposition pour la création d'une épicerie au village, le conseil municipal étudie la faisabilité. Une exposition aura lieu au cours de l'été à l'église avec Art en Chapelles. Sans doute que des travaux seront à prévoir dans nos bâtiments.

J'ose espérer une nette amélioration de la situation sanitaire avec la possibilité de se rassembler au cours de cette année.

À Très Bientôt.
Bien à vous.
Le Maire, Bernard BESCHET

Du côté des bâtiments

Acquisition de l'atelier ROTA

Par un acte notarié du 27 décembre 2021, la commune a acheté l'ancien atelier de l'entreprise ROTA Menuiseries, situé rue du Plane (à côté du cimetière).

Ce bâtiment est destiné à accueillir l'employé communal avec tout le matériel appartenant à la municipalité.

En effet, l'ancien atelier communal (près du terrain de foot) a été vidé et nettoyé courant de l'été dernier. Ce bâtiment est prévu d'être vendu.

Concernant notre nouveau bâtiment rue du Plane, il est souhaité, en plus de l'utilisation pour nos besoins, de



le diviser en plusieurs cellules destinées à la location afin de proposer un local pour des artisans qui en auraient besoin. Un emplacement sera réservé à VECA, notre comité des

fêtes, ainsi qu'à l'A.D.E.H.J., association des parents d'élèves de l'école, pour le stockage des journaux.

Montant de l'achat : 152 000 €

Appartement bains douches, 1^{er} étage

Au printemps 2021, à la suite du départ de Victorien VUITTENEZ, ce logement a été loué à Monsieur et Madame LEROY et leurs enfants.

Avant l'entrée des locataires, il a été nécessaire de réparer une fuite d'eau. Cette tâche a été réalisée par l'entreprise DICHAMP avec l'aide de notre employé communal. Des convecteurs ont été changés par l'entreprise ECLA.

Les nouveaux locataires se sont chargés de divers travaux de peinture.

Coût des travaux : 2 750 €

Bâtiment école

À l'automne 2021, une réunion s'est déroulée en présence de Madame Elina MOUETTE HADORN, directrice de l'école et la commission bâtiment. Une liste d'amélioration établie par Madame la directrice a été proposée à la commission. Après visite des locaux de l'école, de petits travaux sont en cours de réalisations. Ceux-ci concernent l'amélioration des connexions informatiques, la création d'étagères et de mobilier afin d'offrir plus de possibilité de rangement, la sécurisation du local rangement dans le préau...

De plus, en 2022, des devis vont être demandés pour la réfection des peintures de la salle de classe CM1-CM2 ainsi que la montée d'escalier qui permet d'accéder à cette classe.

Liens utiles :

www.frasnedrugeon-cfd.fr – CFD
www.fclacremorayvaux.com – FC Lac Remoray Vaux
www.destination-haut-doubs.com – Office du Tourisme

Côté Jeunesse

En ce qui concerne la jeunesse, Emma Chamoret a été embauchée au sein de la CFD comme animatrice Jeunesse. Une rencontre s'est organisée avec les jeunes du village le 24 septembre pour un échange afin de connaître les attentes et propositions d'activités. Nous espérons que des projets aboutiront.

Jeunesse et sport

Côté Sport

L'année a été encore compliquée pour le sport collectif avec une grande partie sans activité. Le pass sanitaire a rajouté une contrainte supplémentaire au club.

Le projet d'éclairage a été réalisé à la fin de l'été par le SIEL avec la pose de quatre projecteurs, ce qui a permis aux joueurs d'en profiter à la reprise en septembre. L'éclairage du terrain de boules sera installé d'ici la fin d'année et opérationnel pour 2022. Une remise en état des deux terrains a eu lieu pour améliorer la pratique.

Bibliothèque municipale

Réouverte à la fin de l'année 2015, la bibliothèque communale fait partie du réseau de la médiathèque intercommunale de Frasné et permet aux lecteurs inscrits de profiter d'un certain nombre de services :

- Inscription gratuite pour les habitants de la Communauté de Communes
- Consultation du catalogue de références et réservation en ligne
- Prêt de 4 livres pour 28 jours + 2 DVD/CD pour 14 jours
- Accès aux ressources numériques, gratuites, proposées par le Département du Doubs (consultation de films en streaming, documentaires, autoformation, musique, espace jeunesse éducatif et ludique, livres en ligne...)

À Vaux-et-Chantegrue, la bibliothèque propose près de 1 200 références régulièrement renouvelées et la médiathèque intercommunale en compte plus de 18 000... ce qui laisse un grand choix pour tous les âges et tous les goûts !

Durant l'année 2021, plusieurs événements ont eu lieu dans nos locaux :

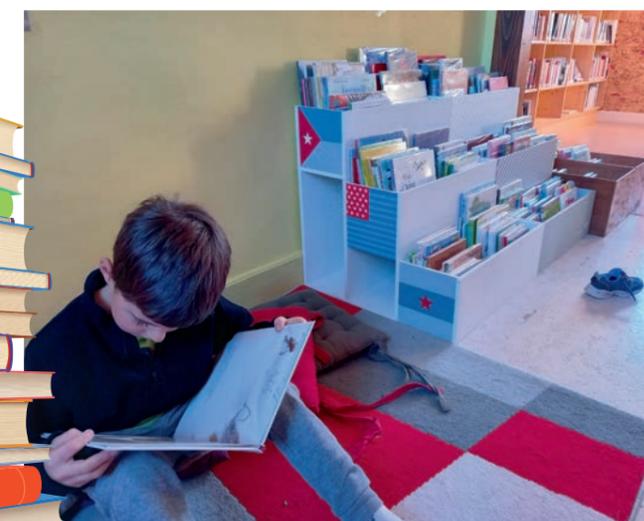
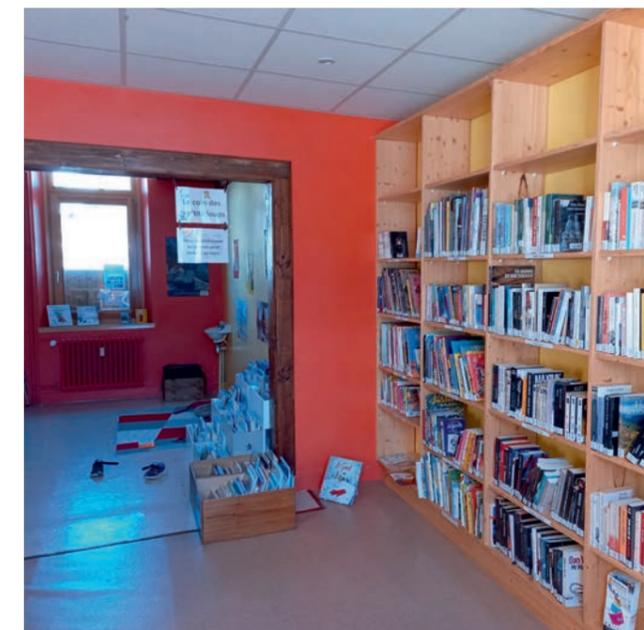
- les samedis 27 mars et 27 novembre, dans le cadre des Rés'O récréatif, nous avons accueilli respectivement 12 et 16 enfants (inscription limitée en raison des conditions sanitaires actuelles). Durant deux heures, les enfants ont profité d'animations gratuites et encadrées : lecture, jeux de société, kamishibai et même dessin animé !
- le vendredi 9 avril, le « RDV lecture » a malheureusement été annulé. Il s'agit d'un temps d'échange et de partage de lectures, coups de cœur et découvertes. Un moment convivial ouvert à tous à partir de 16 ans (prochain RDV à programmer).

N'hésitez pas à pousser la porte de notre local, à côté de l'agence postale !

La bibliothèque est ouverte chaque samedi matin de 10h30 à 12h.

Quelques chiffres pour l'année :

- 82 lecteurs inscrits dont 14 nouveaux en cours d'année.
- 327 visiteurs, 1691 transactions de livres.
- Les documents les plus empruntés sont les livres enfants 1^{re} lecture, les romans adultes, les livres enfants 6-8 ans et enfin les BD jeunesse.



Une communication renforcée



Soyez informés en temps réel sur votre téléphone portable des actualités de la commune !

La CFD a mis en place une application mobile qui vous permet d'être informé, par un système de notifications sur votre smartphone, des actualités (événements, manifestations...) et des informations importantes (alerte météo, fermeture secrétariat de mairie, info travaux, coupure d'eau...) de votre commune (et celles que vous souhaitez).

Cette application est gratuite, sans inscription, elle est téléchargeable sur Play Store ou Apple store.

Pour recevoir les actualités, il vous suffit de télécharger et d'installer l'application « intramuros » ou de scanner ce QR code.

Le site internet de la commune

Mis en ligne en novembre 2016, ce site internet a été conçu pour vous. Valchantoises, valchantois, touristes souhaitant visiter le Haut-Doubs ou simples visiteurs flânant sur la « toile », vous trouverez sur : www.vaux-et-chantegrue.fr les informations utiles pour vous forger une image la plus fidèle possible de notre commune.



Quelques chiffres pour l'année 2021 (au 23/12/2021)

- 6 731 visites (contre 8 151 en 2020)
- 2 min 14 s, durée moyenne de visite
- 3,1 actions par visite
- 17 634 pages vues, 12 861 pages vues uniques (contre 13 425 et 10 600 en 2020)
- 2 170 téléchargements, 1 950 téléchargements uniques
- 5 609 visites de France, 886 visites des États-Unis, 120 de Suisse, 23 du Royaume-Uni.

Associations, artisans et commerçants, n'hésitez pas à nous faire part de tous vos événements/informations pour les diffuser auprès de nos villageois.

Toutes les infos sur www.vaux-et-chantegrue.fr

Restez informés !

Vous pouvez retrouver les informations relatives à notre village sur différents supports, en fonction de vos préférences et de vos habitudes :

Des affiches et/ou flyers sont mis à votre disposition sur des panneaux d'information à la mairie et à l'agence postale.



Autour du bois

De manière générale, à la faveur de conditions météorologiques fraîches et sans déficit hydrique tout au long de l'année, 2021 marque le début d'une diminution globale de l'épidémie de scolytes initiée en 2018 et affectant les peuplements d'épicéas.

La santé de notre forêt reste néanmoins fragile avec des foyers de scolytes apparus sur le deuxième semestre 2021 dus aux sécheresses des années précédentes.

Pour le marché du bois, on observe en fin d'année des prix à la hausse sous l'effet de la demande de certains scieurs qui s'inquiètent de la disponibilité en épicéa vert dans les mois et années à venir.



Avant - Après parcelle 19

Bilan des ventes de l'année 2021

PARCELLES	MODE DE VENTE	ACHETEUR	VOLUME	MONTANT
GROS BOIS				
14	Prévente	SCIERIE CHAUVIN	360 m ³	27 640 €
19	UP	SCIERIE CHAUVIN	224 m ³	14 712 €
7	Contrat d'appro	SCIERIE REGNAUD	182 m ³	16 852 €
7	Contrat d'appro	EBT (TOSSERI)	66 m ³	9 549 €
CHABLIS				
Chablis Forêt	Bois façonnés	SCIERIE DU LAVERON	302 m ³	14 600 €
Chablis Forêt	Bois façonnés	RENAUD Michel	1 865 m ³	145 600 €
Chablis Forêt	Bois façonnés	SCIERIE REGNAUD	71 m ³	2 900 €
Chablis Forêt	Bois façonnés	JURA FORÊT	185 m ³	6 845 €
Vente Hêtre	Bois façonnés	Habitants	58,74 st.	1 649 €
Vente Résineux	Bois façonnés aux enchères	Habitants	-	199 €

État d'assiette 2022

Comme l'année passée, la mise sur le marché de bois verts est encore limitée afin d'écouler au mieux les bois scolytés. Les coupes martelées par l'ONF sont tout d'abord des coupes sanitaires et non celles prévues dans le document d'aménagement sauf pour la parcelle 56.

Le conseil municipal a délibéré lors de la séance du 21 octobre 2021 sur les volumes et les modes de vente proposés par la commission bois.

PARCELLES	VOLUME m ³	MODE DE VENTE
8-9	303	Prévente
56	590	Prévente Gros Bois Contrat Petit Bois

Programme des travaux

- Mise en peinture des limites des parcelles 3, 6, 14, 19, 29 et 30 réalisée par notre employé communal.
- Travaux sylvicoles : intervention en futaie irrégulière parcelles 25 et 49.

Contrat de bûcheronnage

Le contrat de bûcheronnage établi en 2018 arrivait à son terme en 2021. Sur décision du conseil municipal (séance du 27 mai 2021), le choix a été fait de faire appel à des bucherons locaux avec la mise en place d'un contrat d'un an renouvelable signé avec la société MICHAUD FORÊT.

Urbanisme

Rappel :

Les règles d'urbanisme définissent les principes applicables à tous, afin de savoir ce qui est permis et ce qui est proscrit en matière d'utilisation des espaces, de possibilités d'aménagement ou de construction.

Ces règles doivent être appliquées de façon rigoureuse. Il appartient donc à chacun de bien se renseigner auprès de la mairie afin d'obtenir les autorisations nécessaires avant d'engager des travaux.

Quand demander un permis de construire ?

- construction nouvelle de + de 20 m².
- piscine de 10 m² à 100 m² dont la couverture fixe ou mobile est supérieure à 1,80 m de haut.
- restauration immobilière d'une construction.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 40 m² dans les zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 20 m² hors des zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 20 et 40 m² si la surface après travaux est supérieure à 170 m².

Quand déposer une déclaration préalable ?

- construction nouvelle comprise entre 5 et 20 m² (abri de jardin, cabane, etc.).
- construction nouvelle inférieure à 20 m² en secteur protégé.
- mur égal ou supérieur à 2 m de haut.
- clôture en limite de propriété.
- piscine inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou avec couverture inférieure à 1,80 m de haut.
- châssis ou serre d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m de haut sur une superficie inférieure à 2000 m².
- plate-forme agricole en secteur protégé.
- fosse agricole avec bassin compris entre 10 et 100 m².
- terrasse ou plate-forme de plain-pied en secteur protégé.
- travaux sur construction existante modifiant l'aspect extérieur (création d'une ouverture...).



- ravalement de façade avec changement du coloris.
- création d'un bardage extérieur.
- isolation par l'extérieur d'une construction.
- changement de porte ou de fenêtre comportant une modification de matériau, vitrage, couleur ou dimensions.
- travaux sur construction existante avec transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher initiale pour la création d'une nouvelle pièce.
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 5 et 40 m².
- changement de destination d'un bâtiment existant.

Que peut-on faire sans formalités ?

- petite construction de moins de 5 m².
- mur inférieur à 2 m de haut s'il ne constitue pas une clôture en limite de propriété.
- mur de soutènement.
- piscine inférieure à 10 m².
- châssis ou serre inférieur à 1,80 m de haut.
- plate-forme agricole.
- construction temporaire (moins de 3 mois).
- terrasse ou plate-forme de plain-pied.
- réparation ordinaire sur une construction existante.
- ravalement de façade strictement identique (même coloris, même matériau, même apparence).
- changement de porte ou de fenêtre strictement à l'identique (même matériau, vitrage, couleur, dimensions).



PERMIS DE CONSTRUIRE

M. MICHAUX Fabien	5 Le Martinet	Extension d'un balcon et d'une terrasse
M. GUYON Daniel	44 rue Chargebin	Extension d'une habitation
M. DUBREUCQ Jérôme	1 rue du Bief Belin	Construction d'un abri pour véhicules
Mme PIERRON Élise, M. ROTA Clément	11 rue du Marais	Rénovation d'une grange en logement
M. ZAGARRIO Stéphane	16 rue de l'Église	Construction d'une pergola
M. FATON François	14 rue de l'Église	Construction d'un garage
M. SIMON Régis	17 rue de l'Église	Création d'un carport
M. BROCARD Pascal	6B Route de Malpas	Construction d'un garage
Mme RENAUD Mathilde	Chantegrue, lieu-dit Prés Pouthiers	Extension d'un bâtiment agricole
M. BULLE Sylvain	3 rue de la Rièpe	Démolition d'une annexe et création d'un garage
M. MONNOT Romain	22 Chantegrue	Agrandissement d'un garage
Mme ABDELAZIZ Claire, M. LIOTTA Florian	9 rue de la Louvière	Construction d'une maison individuelle
Mme PIERRON Élise, M. ROTA Clément	11 rue du Marais	Modification des plans de rénovation d'une grange en logement
Mme ABDELAZIZ Claire, M. LIOTTA Florian	9 rue de la Louvière	Modification des plans de construction d'une maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

M. CHALOYARD Romain	16 Les Vies de Vaux	Rénovation d'une partie de la façade
M. VERDOT Cédric	17 rue du Bief Belin	Remplacement d'un velux par une lucarne
M. MESSALTI Aman	7 rue de la Rièpe	Changement de menuiseries
M. MESNIER Sébastien	1 rue de la Rièpe	Transformation d'une fenêtre en porte
M. COGNARD Laurent	18 rue de l'Église	Édification d'une clôture
M. KUNTZ Jonathan	13 rue du Pré Jean	Extension de l'habitation
M. FRIEH Éric	3 rue du Bief Belin	Construction d'un abri de jardin
M. BRUN Damien	2 rue du Bief Belin	Création d'une terrasse et édification d'une clôture
M. PELLEGRINI Maxime	31 rue du Bief Belin	Édification d'une clôture
M. BESCHET Joseph	11 Chantegrue	Construction d'une véranda
Mme POULAIN Vanina	15 rue du Pré Jean	Changement de menuiserie et réfection de façade
M. PAGNIER Fernand	12 rue de la Côte	Réfection de la façade
M. COGNARD Laurent	18 rue de l'Église	Création d'un abri de jardin
M. BAVEREL Martial	40 rue Chargebin	Changement de destination de 2 locaux
M. VIONNET Xavier	Rue du Laveron	Installation de panneaux solaires
M. BULLE Sylvain	3 rue de la Rièpe	Modification d'un garde-corps
M. BESCHET Florian	7 rue de la Louvière	Remise à niveau du terrain et pose d'une clôture
M. MESSALTI Aman	7 rue de la Rièpe	Changement de fenêtres
M. BESCHET Joseph	11 Chantegrue	Pose d'un velux
M. SORNAY Benjamin	18 route de Malpas	Modification d'aspect extérieur
M. BIENFAIT Thomas	13 Le Martinet	Réfection de toiture

Quelques événements portés par la commune

Anniversaires

En cette année 2021, nous avons eu le plaisir d'honorer Madame Colette LEDUCQ et Monsieur Jean-Marie VUILLAUME, qui ont tous deux fêté leurs 85 ans. Ils ont reçu, autour d'un verre de l'amitié, un petit comité du conseil municipal venu leur offrir un cadeau personnalisé.



Fête des mères

L'année 2021 ne nous a pas encore permis de se réunir pour le repas annuel de la fête des mères, mais la municipalité a choisi d'honorer chaque maman en leur offrant un bouquet de fleurs du « Bois Joli » à Frasne. Petits moments de convivialité sur la place du village.



Noël des aînés

Pour égayer les fêtes de nos aînés, les enfants du village ont confectionné des cartes de Noël que la municipalité a ajoutées aux traditionnels colis de Noël, préparés par « le Chalet Gourmand Paillard Frères ». De jolies cartes ont été déposées dans les colis distribués et offerts le vendredi 18 décembre 2021. BRAVO LES ENFANTS !



Fête patronale

Au vu des conditions sanitaires, nous avons été contraints de restreindre les manifestations de la fête du village, mais nous avons été heureux de nous retrouver dans la cour de l'école avec la Clique de Bonnevaux – Boujailles autour d'un verre de l'amitié. Le soleil était au rendez-vous, un beau moment de retrouvailles.



Scouts d'Annecy

Cet été, pendant une quinzaine de jours, du 17 au 31 juillet, un groupe des Scouts et Guides de France « les Balmettes » d'Annecy s'est installé sur notre commune au Pré Neuf.



Exposition Art en Chapelles

Art en Chapelles est une association loi 1901, créée dans le Haut-Doubs le 10 janvier 2014, par des personnes désireuses de partager leur intérêt pour l'art contemporain et le patrimoine. Elle a pour objectif de proposer des événements culturels et artistiques (expositions...) présentant de l'art contemporain à l'intérieur d'édifices religieux.

Une exposition devrait avoir lieu courant de l'été 2022 dans notre église.



EN CHAPELLES
Haut-Doubs forestier
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

État civil



Naissances

- 24/01/2021 : **Manon** de Rémi RENAUD et Stéphanie RAYROUX
- 02/02/2021 : **Leïla** de Aloïs VIONNET et Violaine BRUWIER
- 09/03/2021 : **Milo** de Florian BÉLIARD et Perrine BLANC
- 23/03/2021 : **Méliha** de Malick et Karima ZERBITA
- 03/04/2021 : **Malo** de Julien GUENIN et Delphine MARIEL
- 23/04/2021 : **Nathan** de Mickaël SAILLARD et Lise HENRIET
- 30/04/2021 : **Soline** de Cédric VERDOT et Laëtitia GALLIOT
- 10/06/2021 : **Naël** de Thomas DELCEY et Cécile DONIER
- 16/08/2021 : **Clémence** de Simon DEFRASNE et Audrey VAUCHY
- 28/10/2021 : **Arsène** de Charles ANDREZ et Flavie RASSEL
- 06/11/2021 : **Mateo** de Loïc PORTAS et Charline MILLARDET
- 21/11/2021 : **Anna** de Olivier PAQUETTE et de VANDEVOORDE Marie
- 05/12/2021 : **Maurane** de Pierre-Arnaud BAILLY et Anaïs RADZIKOWSKI
- 11/12/2021 : **Gustave** de Romain CHALOYARD et Anaïs LESPAGNOL
- 14/12/2021 : **Lola** de Loïc BECQUART et Valentine CLEMENT
- 21/12/2021 : **Gia** de Elie SALVIE et Anastasia SALVI
- 22/12/2021 : **Marceau** de Jordan AUDEBERT et Maud ABRY

Mariages

- 03/04/2021
Thomas DELCEY et Cécile DONIER
- 20/08/2021
Jean-Luc ROY et Véronique MINARY
- 28/08/2021
Sébastien LANQUETIN et Mary JOLY
- 06/11/2021
Marie-Hélène MEEUS
et Sophie FUMEY
- 27/11/2021
Manon MOUETTE-HADORN
et Andréa TEMPESTA

Décès

- 29/05/2021
Mme Marie-Rose GROSDÉMANGE
- 23/06/2021
Mme Régine GRESSET
- 12/08/2021
Mme Liliane ALBERT
- 15/08/2021
Mme Marie-Noël GIROD
- 06/11/2021
M. Roland SALVI
- 27/11/2021
M. Pierre GROSDÉMANGE

CFD - Actions 2021 / Perspectives 2022

La Communauté de communes Frasne Dugeon est un établissement de coopération intercommunale qui regroupe 10 communes sur le plateau de Frasne et le val du Dugeon. Ses compétences sont multiples et les actions nombreuses, nous retraçons ci-après les principales actions 2021 et des perspectives 2022.

NOUVEAU : Abonnez-vous à INTRAMUROS, application gratuite depuis votre smartphone :
<https://appli-intramuros.fr/>

En sélectionnant votre commune de résidence, vous recevrez des alertes et actualités de la part de votre commune et de la Communauté de communes. Un nouveau service très utile pour être au courant en temps réel des incidents et événements importants. Grâce à l'application, vous pouvez être acteurs du territoire en diffusant des informations ou en signalant un incident.



Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Dugeon
3 rue de la Gare, 25560 FRASNE - 03 81 49 88 84
secretariat@frasnedugeon-cfd.fr

Retrouvez les informations pour savoir, comprendre :
www.frasnedugeon-cfd.fr

Abonnez-vous à la lettre d'information électronique mensuelle :
www.frasnedugeon-cfd.fr/newsletters/inscription

Consultez également la page Facebook :
Communauté de communes Frasne Dugeon

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE : AMÉNAGEMENT-ÉCONOMIE-MOBILITÉS

Référente du pôle : Laëtitia Martin Fournier

1. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Initiée en 2017, la procédure d'élaboration du PLUi de la CFD a marqué une étape importante cette année, avec l'achèvement de la phase Études et Concertation, validé par délibération des élus communautaires le 31 août 2021.

Durant plus de 4 ans, les élus municipaux et communautaires ont travaillé conjointement à la réalisation d'un diagnostic précis et concret du territoire, puis ont défini ensemble les orientations souhaitées pour le territoire pour les 15 prochaines années au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et enfin, ont traduit règlementairement ces orientations, notamment par le règlement écrit, les plans de zonage et les aménagements spécifiques applicables aux futures zones à urbaniser (Opérations d'Aménagement et de Programmation : OAP).

Une enquête publique aura lieu au 1^{er} trimestre 2022, dont les modalités (lieux, dates, permanences, modes de communication...) seront communiquées prochainement, notamment via la presse locale, le site internet de la CFD ainsi que des affiches dans les 10 communes de la CFD.

À noter que seules les demandes et réclamations formulées durant l'enquête publique et auprès de la commission d'enquête seront analysées (la concertation du public étant achevée depuis l'arrêt du PLUi).

Par ailleurs, deux dossiers règlementaires seront aussi soumis à enquête publique conjointe à celle du PLUi : modification des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques sur 4 communes et approbation des zonages d'assainissement collectif.



À l'entrée en vigueur du PLUi, prévue dans la seconde moitié de l'année 2022, les documents d'urbanisme existants sur les communes ne seront plus valables et seules les règles fixées au PLUi, règles communes aux 10 communes, seront applicables.

2. ZAE INTERCOMMUNALE DE BULLE

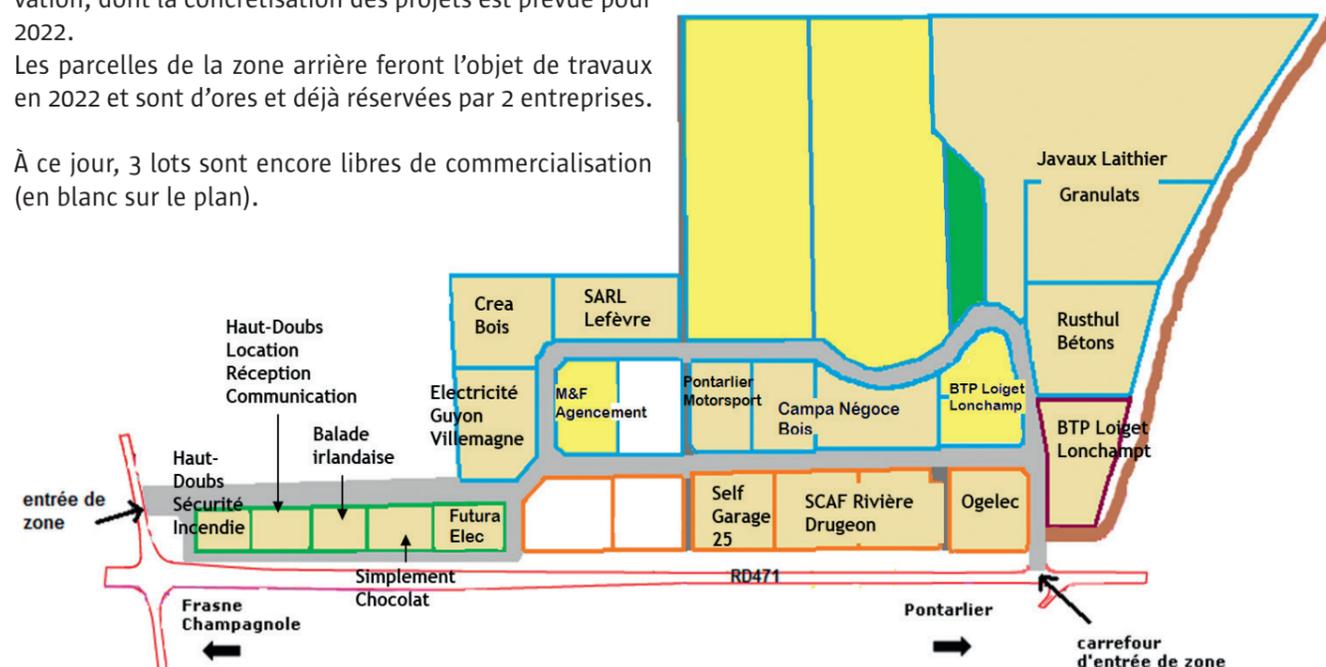
Fin 2021, la ZAE comptabilise déjà 15 entreprises sur son site, 2 autres entreprises sont en cours d'implantation et 3 lots sont actuellement l'objet d'une procédure de réservation, dont la concrétisation des projets est prévue pour 2022.

Les parcelles de la zone arrière feront l'objet de travaux en 2022 et sont d'ores et déjà réservées par 2 entreprises.

À ce jour, 3 lots sont encore libres de commercialisation (en blanc sur le plan).

Tous les documents du dossier de PLUi sont actuellement consultables sur le site internet de la CFD www.frasne-drugeon-cfd.fr (rubrique Aménagement du territoire) ou au siège de la CFD, accessible aux heures d'ouverture au public.

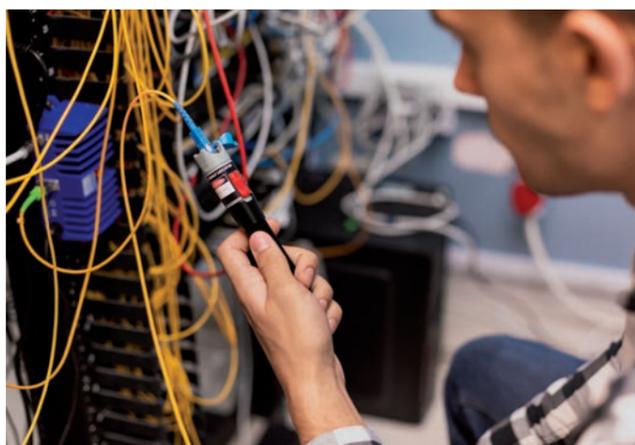
Pour en savoir plus sur les tarifs et les conditions de vente des lots, n'hésitez pas à contacter le 03 81 49 89 89 ou L.martinfourmier@frasnedrugeon-cfd.fr.



3. TRÈS HAUT-DÉBIT

Après des retards liés à la crise sanitaire, les travaux de déploiement de la fibre optique sur Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Drugeon se sont déroulés en 2021. Les raccordements, pour les particuliers comme les professionnels, seront proposés d'ici mi-2022 sur ces communes.

Pour toute souscription d'offre Très Haut-Débit, plus de 12 fournisseurs d'accès internet grand public et 31 opérateurs spécialisés dans les offres entreprises sont à votre service. Pour tout renseignement et pour tester votre éligibilité, rendez-vous sur www.doubs-thd.fr



Sur les communes déjà couvertes par la fibre optique, des difficultés de raccordement ou des dommages sur le réseau sont régulièrement signalés. En cas de problèmes, merci d'informer le gestionnaire du réseau, Dioptic, via www.dioptic-fibre.fr en remplissant un formulaire de contact (rubrique « Aide et contact »).

En tant que collectivité adhérente au Syndicat Mixte Doubs Très Haut-Débit, la CFD contribue annuellement à hauteur de 67 000 €, pendant 15 ans et reste à ce titre, soucieuse de la qualité de ce réseau public, neuf et indispensable en milieu rural.

4. LA COMPÉTENCE MOBILITÉS ET LE LABORATOIRE DES MOBILITÉS

Au 1^{er} juillet 2021, la CFD a pris la compétence « Organisation des Mobilités », suite à la Loi d'Orientation des Mobilités de décembre 2019 : cette compétence concerne les services et non la voirie.

La CFD a démarré à l'automne 2021 son schéma local des mobilités intitulé Lab'Mob Frasné Drugeon (laboratoire des mobilités) qui réunit élus et techniciens des collectivités impliquées et bientôt les entreprises,

acteurs économiques, sociaux et habitants pour réfléchir ensemble aux solutions et futurs services. Après un micro trottoir, la CFD a lancé une grande enquête pour mieux appréhender les comportements des habitants et actifs du territoire dont les résultats seront communiqués sur notre site internet.

Les résultats donneront lieu à des expérimentations pour des nouvelles solutions de déplacements.



Les habitants seront sollicités pour participer à ces expériences, faire des propositions et participer à la mise en place des services mobilités de demain !

VIE SOCIOCULTURELLE – ANIMATIONS

Référente du pôle : Blandine STASZAK

1. RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un service mutualisé avec le CCAS de la Ville de Pontarlier, relais itinérant d'informations pour les familles à la recherche d'un mode de garde et d'un accompagnement des assistantes maternelles pour leurs démarches de professionnalisation. Des temps d'animations d'éveil sont proposés depuis plusieurs années un jeudi par mois, à la Rivière-Drugeon et depuis la rentrée, à Bonnevaux et Bulle.

Le Relais assure toujours des permanences téléphoniques et prévoit d'intervenir 2 lundis par mois au Point Info Jeunes, sur rendez-vous. Nous rappelons que le Relais tient à jour des listes actualisées des assistantes

maternelles disponibles par commune, n'hésitez pas à le contacter pour toute recherche d'un mode de garde :

03 81 46 94 49 + infos du RPE : <https://www.ville-pontarlier.fr/page/vivre-a-pontarlier/vie-quotidienne-2/petite-enfance/relais-petite-enfance>

D'autres animations sont proposées par la CFD à destination du jeune public :

- Initiation à la langue des signes reconduite cette année, animée par Gaëtane Tissot.
- Ateliers d'éveil animés par Adeline Dumont, à la médiathèque et dans les micro crèches de Frasné et Vaux-et-Chantegrue.

2. ANIMATIONS JEUNESSE : BIENVENUE EMMA, ANIMATRICE POUR LES ADOS !



Cette année 2021 est marquée par l'arrivée d'Emma Chamoiret, animatrice ados recrutée dans le cadre d'une Prestation Service Jeunes avec la CAF. Cette embauche est le fruit d'une réflexion menée depuis la mise en place de la Convention Territoriale Globale sur la CFD, aux côtés du partenaire Familles Rurales et des communes. 15%

de son temps de travail est dédié à l'encadrement et la coordination des projets du Conseil Municipal Enfance Jeunesse de Frasné. L'animatrice intervient aux collèges de Frasné et de Mouthe et a eu l'occasion de rencontrer les jeunes dans toutes les communes des villages à l'automne, d'autres actions étant prévues pour les fêtes. Emma tient également une permanence au PIJ tous les mercredis, elle assure la promotion de la carte avantages jeunes et se tient disponible pour toute rencontre, aide et accompagnement des jeunes.

Deux journées de sensibilisation et prévention ont été organisées au mois de mars avec les 3^{es}, animée par la Fondation Léo Lagrange sur les thèmes du racisme et de la liberté d'expression, et un théâtre forum avec les élèves de 4^{es}, animé par la Compagnie Les trois sœurs, sur les questions de respect, de l'utilisation des réseaux sociaux et des relations entre individus.

3. FAMILLES ET PARENTALITÉ



Les conférences du psychologue Gérard Vallat, programmées l'année dernière mais n'ayant pu avoir lieu, ont été reprogrammées entre octobre 2021 et juin 2022 : une trentaine d'adultes ont parti-

cipé aux 2 premières conférences « C'est quoi éduquer » et « Les peurs de l'enfant ».

Ces actions sont en partie financées par la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.

4. CULTURE ET SOCIÉTÉ

La CFD, signataire d'un Contrat de coopération Culture, Sport, Jeunesse avec le Département depuis 2018, enrichit sa programmation d'actions contribuant à l'épanouissement des publics. Découvertes, sensibilisation, connaissances, création, de nombreux rendez-vous permettent des temps de rencontre entre les publics. Des conférences sur la « connaissance de soi et de son cerveau » et « ateliers bien-être » comptent une vingtaine d'inscrits sur l'année en cours, animés par Marie Pierre, hypnothérapeute et professeur documentaliste. Un projet de résidence de journalisme se profile pour le mois de mars 2022, avec des actions pour les collégiens

et des actions publiques, l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) étant un des gros enjeux actuels. Il faut également souligner que la culture des arts vivants est permise grâce au dynamisme et l'implication des bénévoles de l'ACI (Association Culturelle Intercommunale) qui organisent le Festival de l'Eau Vive, une soirée cabaret et une journée jeune public, avec le soutien financier de la CFD. Au mois de juin, toutes les classes de maternelle ont ainsi eu la chance d'assister au spectacle « L'heure Bleue » par la Compagnie Prune. Cette initiative auprès du jeune public sera reconduite en 2022.

5. INTERGÉNÉRATIONNEL

La Semaine Bleue, événement national à destination des retraités et des séniors a pu être proposé pour la 8^e année consécutive sur le territoire : c'est Adeline Dumont, de la médiathèque, qui prépare le programme.

Les participants ont été un peu moins nombreux, l'incertitude du contexte sanitaire nous a incités à revoir une programmation plus allégée. Après-midi cinéma, atelier créatif, randonnée commentée et une formule théâtre forum « Et si la vie commençait à la retraite » pour clôturer la semaine.



Les Ateliers « Jeudi Créatif » proposés l'année dernière sont de nouveaux proposés chaque mois, complétés par les « Jeudi je couds », animés par Joëlle Paulin, bénévole à la médiathèque, permettant des rencontres conviviales et créatives à la portée de tous.

6. VIE ASSOCIATIVE

La CFD a souhaité remettre à jour la liste de l'ensemble des associations afin de les faire connaître ou redécouvrir au public. Ce listing mis à jour a été intégré à l'agenda 2021-2022. Une réunion a eu lieu le 18 janvier 2022 avec toutes les associations afin d'évoquer l'idée d'un forum intercommunal et impliquer davantage les initiatives dans la programmation estivale.

7. ÉDUCATEUR SPORTIF TERRITORIAL (David Reymond)

Les interventions de David Reymond dans les écoles ont pu reprendre normalement cet automne, et la saison ski de fonds est désormais bien entamée (opération financée en partie par le Département du Doubs). 16 classes du territoire de la CFD et de la CCA800 s'initieront au ski nordique, au biathlon ou à la marche nordique selon la météo.



MÉDIATHÈQUE – CULTURE

Référente du pôle : Blandine STASZAK - Avec Adeline DUMONT

1. LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DU DRUGEON

La médiathèque intercommunale Frasne-Drugeon compte un nouveau point lecture au CPIE à La Rivière-Drugeon depuis le mois d'octobre, ouvert 4 heures /semaine.

animées par Adeline Dumont, fraîchement lauréate du concours d'assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Cette année 2021 a été impactée par les mesures sanitaires avec la mise en place de l'obligation du Pass cet automne, cependant, la fréquentation n'en a pas souffert. L'ensemble des animations prévues ont rencontré un vif succès et la participation se renouvelle d'année en année, avec de plus en plus, un public extérieur à la CFD. Le service de réservations en ligne a permis de pallier les difficultés d'accueil du public et de nombreux lecteurs l'utilisent en permanence. À noter également, la refonte du catalogue en ligne au printemps 2021, permettant un affichage beaucoup plus intuitif et complet sur l'ensemble des collections du réseau. Le recours aux ressources numériques, gratuites, proposées par le Département du Doubs, ont de plus en plus de succès également. Enfin, l'accueil de l'ensemble des classes du territoire de la CFD sont accueillis sur toute l'année scolaire en cours, une demi-journée à la médiathèque. Ces séances sont



Ces services offerts par le réseau de la médiathèque sont avant tout possibles grâce à l'implication d'au moins 20 bénévoles, œuvrant chaque semaine à la bonne gestion de leur équipement et des collections, en tenant des permanences, en proposant des animations : merci aux bénévoles!

2. LE SOUTIEN DE LA CFD À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MUSICART'S

Musicart's est un partenaire important du territoire en matière culturelle avec près de 200 élèves : chaque année la CFD octroie un soutien financier de 36 000 € pour l'enseignement musical et de la danse, et l'ensemble des élèves du territoire a pu bénéficier d'interventions scolaires entre février et juin 2021. Les ateliers baby music mensuels devraient reprendre en 2022. Retrouvez l'actualité de Musicart's sur www.musicarts.fr et Facebook.



VALORISATION DES PATRIMOINES / TOURISME / ENVIRONNEMENT

Référente du pôle : Annabelle Vida

1- UNE CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE / VTT / VÉLO

Toute l'année, David Reymond entretient et balise les 9 sites aménagés et sentiers de randonnée pédestre (39,5 km), le parcours VTT n°78 le Taremberg, le site d'orientation de la Combe au Prince et les 90 km de liaisons douces piétonnes et cyclables.

risme, à la Maison de la Presse de Frasne et dans les 6 bureaux d'information de l'office de tourisme du Pays du Haut-Doubs.

L'office de tourisme du Pays du Haut-Doubs a édité des nouvelles cartes de randonnée pédestre/trail/VTT/Vélo. Le secteur du Haut-Doubs est découpé en 4 secteurs, l'offre de la CFD est valorisée dans la carte Frasne Levier en vente à 3€ au Point Information Tou-



2- ÉTUDE POUR LA CRÉATION D'UN NOUVEAU PARCOURS SUR LE THÈME DU KARST

La CFD poursuit le programme d'ouverture au public des sites naturels aux sites karstiques du plateau de Frasne sur les communes de Frasne, Boujailles et Courvières.

L'objectif aujourd'hui est de faire connaître au public les sites et paysages karstiques identitaires du massif du Jura, fascinants et essentiels pour la ressource en eau.

Pour accompagner la communauté de communes dans ses choix, la CFD a été accompagnée par le groupement CPIE du Haut-Doubs et Thierry NEZOT. L'étude d'interprétation et d'aménagement du futur parcours a été rendue en décembre 2021. Le nouveau parcours intitulé « Des aventures fankarstiques » proposera des jeux de piste pour les visiteurs à pied ou à vélo et sera mis en œuvre en 2022-2023.



3. LES SITES NORDIQUES DE FRASNE ET VAUX-ET-CHANTEGUE/HAUTE-JOUX

L'hiver 2020-2021 a été marqué par un enneigement et une fréquentation exceptionnels !

La dameuse de Frasne a connu de nombreuses pannes liées à l'usure des pièces dès le début de saison. La CFD a décidé de réparer la dameuse en investissant plus de 10 500 € de réparation et une révision complète de 2 700 € avec Loïc Jacquin (LCJ Prestation).

La CFD apporte son soutien financier au Ski Club Frasne Dugeon pour gérer le domaine nordique de Frasne, encourager à la pratique d'activités nordiques, notamment en prenant en charge 75 % des redevances des jeunes licenciés du Ski Club et des animateurs.



Retrouvez les informations, la carte des pistes sur :

www.frasnedugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/

4. DEUXIÈME SAISON DE LOCATIONS DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE AVEC JURASSIC VÉLO TOURS

La CFD a adhéré en 2019 auprès du Parc Naturel Régional du Haut-Jura/Pays Lédonien et 8 autres Communautés de communes des Montagnes du Jura à ce projet d'écomobilité touristique dont le principe est : la location de vélo à assistance électrique, des boucles locales avec des points d'intérêts, une application de guidage.

La location est ouverte de mai à septembre, dans le local en face de la gare de Frasne avec un partenariat : Maison de la Presse, Commune de Frasne, Ski Club Frasne Dugeon, Gaby Sport et David Reymond.

En 2022, la CFD installera les racks à vélo sur les points d'intérêt des 2 boucles « Au cœur des zones humides » et « L'Eau et l'homme, toute une histoire ». La 3^e boucle sur le plateau de Frasne-Boujailles-Courvières sera aménagée en 2022-2023.



ET SI VOUS TESTIEZ LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ?

Visitez le site dédié pour choisir votre parcours : www.jurassicvelotours.fr/ et téléchargez l'Application Jurassic Vélo Tours sur Play Store et Apple Store pour vous laisser guider.

5. LE POINT INFO TOURISME

Ouvert 16 heures par semaine toute l'année, s'y trouvent toutes les informations touristiques du secteur et de la région ainsi que des cartes de sites à visiter, les pistes de ski et l'info neige, les sentiers de randonnées pédestres et de VTT.



Le Point Info Tourisme assure les inscriptions pour une grande partie des animations proposées sur la période estivale.

Appelez-nous au 03 81 49 89 86 ou écrivez-nous par mail à pointinfo.frasne@gmail.com

6. « CLIMASSIF, LE CLIMAT CHANGE, ET NOUS ? »

En 2020-2021, ce sont 10 classes de primaire et de collège qui ont participé au Programme « Climassif » sur le thème du changement climatique à l'échelle du massif Jura. Réalisé par le CPIE du Haut-Doubs, soutenu par l'ANCT et la CFD, les élèves ont pu réfléchir au changement climatique sur leur territoire, à leurs habitudes de consommation avec leur famille, rencontrer des producteurs locaux et compléter leur carnet avec des astuces pour participer à la transition écologique !



Une grande journée de partage « Climarche » a eu lieu le samedi 26 juin 2021 au chalet de loisirs à Bonnevaux. Les parents, enfants et le grand public ont pu participer à un Escape Game conçu par le CPIE, mener une enquête « Coup de chaud sur la forêt » avec l'ONE, comprendre le paysage et l'histoire avec Jean-Luc Girod et l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, rencontrer l'AMAP de Frasne.

MANIFESTATIONS

1- LA RANDONNÉE DES FRUITIÈRES À COMTÉ (D. Reymond – A. Vida)

Suite aux annulations de 2020 et 2021, le rendez-vous est enfin pris le 8 mai 2022* à BOUVERANS (avec l'appui des bénévoles de Bonnevaux).

Le changement de date s'explique par la grande opération organisée par le Comité du Comté (CIGC) du 5 au 8 mai 2022 afin de revaloriser l'image de la filière. La Randonnée des fruitières sera un événement phare de cette opération !

Afin de compenser les frais supplémentaires liés aux ravitaillements respectant les normes sanitaires, le comité d'organisation a décidé d'augmenter les tarifs d'inscription de 1 €, soit 12 € en tarif préférentiel (au lieu de 11 €) et 14 € en tarif normal (au lieu de 13 €).

Les inscriptions à l'avance par internet restent privilégiées (tarif préférentiel) et le port du bracelet obligatoire.

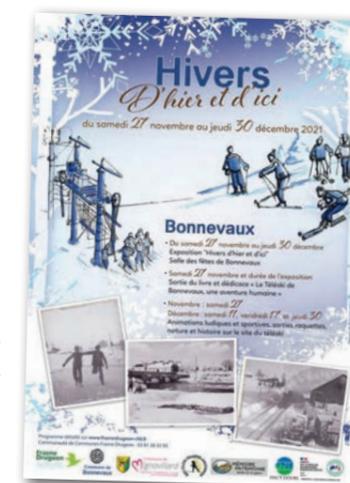
*Sous réserve des conditions sanitaires.

2. ÉVÈNEMENT « HIVERS D'HIER ET D'ICI », DU 27 NOVEMBRE AU 30 DÉCEMBRE 2021

Cet événement culturel et sportif, gratuit, pour petits et grands, a permis de restituer l'ambiance et les souvenirs des hivers rudes mais joyeux du Haut-Doubs. Cette initiative a été rendu possible par un partenariat des auteurs du livre « le Télési de Bonnevaux, une aventure humaine » et l'association culturelle de La Rivière-Dugeon ; la CFD a pris en charge l'organisation, la communication et les déplacements bus des visites scolaires. La Commune de Bonnevaux a mis à disposition sa salle polyvalente. Le Ski Club

Frasne Dugeon a organisé une journée ludique et sportive sur le site du télési le 27 novembre. Des sorties raquettes et traces/indices sur le site du télési ont été proposées par le Ski Club et le CPIE du Haut-Doubs.

10 classes ont pu visiter l'exposition avec un quizz découverte et un atelier fabrication de sorbets animé par Jean-Paul Lonchamp, figure emblématique du village et du télési de Bonnevaux.



Toute l'année, les animations et manifestations qui se déroulent sur le territoire des 10 communes de la CFD sont disponibles en ligne : www.frasnedugeon-cfd.fr/agenda

APPEL aux ORGANISATEURS de MANIFESTATIONS :

Pensez à transmettre la « fiche manifestation » pour faciliter la communication et la mise en commun de l'agenda intercommunal www.frasnedugeon-cfd.fr/agenda

ENVIRONNEMENT ET MILIEUX NATURELS

Page rédigée avec les Chargés de mission (CFD/EPAGE Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : Élodie Mehl, Geneviève Magnon, G.Canova

1- RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES TOURBIÈRES DE FRASNE - BOUVERANS

Ouverture au public

En 2021, plus de 19 000 personnes ont fréquenté la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne – Bouverans, une fréquentation dans la lignée de celle de 2020 qui avait été exceptionnelle. En été, le personnel de la Réserve, accompagné d'un stagiaire (Yoan JULLIEN) et d'une saisonnière (Lona DEFASNE), ont assuré l'accueil des visiteurs au chalet et le long de sentiers de découverte, apportant des informations à plus de 2 000 personnes. Côté animations, les visites guidées proposées par la réserve naturelle et le CPIE du Haut-Doubs ont connu un beau succès, malgré une météo estivale très capricieuse. La nouvelle animation « chasse au trésor » a bien fonctionné avec 109 enfants participants ! La Fête de la tourbe a de nouveau eu lieu cette année après une interruption en 2020. L'événement s'est déroulé dans une bonne ambiance, avec un public intéressé et réceptif.



Enfin, 2021 a été l'occasion d'initier la réflexion sur la nouvelle interprétation des sentiers et les nouveaux aménagements à prévoir : panneaux pédagogiques, signalétique directionnelle, réfection de la petite boucle, reprise du sentier rustique. Les différents marchés publics devraient être lancés début 2022, et le projet devrait être achevé dans le courant de l'été 2023.

Recherche scientifique

La thèse d'Alexandre LHOSMOT sur l'alimentation en eau de la tourbière a bien avancé, la phase de récolte des données de terrain ayant été terminée en fin d'été. À l'occasion du comité de pilotage des sites du Service National d'Observation (SNO Tourbières), qui s'est cette année tenu à Frasne, une conférence de vulgarisation des recherches menées sur la tourbière a été organisée le 30 juin 2021 et a connu un bon succès avec 86 personnes présentes.

Hommage à Lucien Bôle

Lors du Comité de gestion de la Réserve, réuni le 16 novembre dernier à Frasne, sous la présidence du Conseiller régional M.Stéphane Woynarowski, un hommage a été rendu à Lucien Bôle, ancien Maire de Frasne qui a été à l'origine de la réserve naturelle des tourbières.

Résumé du Rapport d'Activité 2020

Le résumé du Rapport d'Activité 2020 de la Réserve Naturelle est disponible sur le site internet :

www.frasnedrueon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/sites-a-visiter/les-sites-naturels-amenages/la-reserve-naturelle-regionale-des-tourbieres-de-frasne-et-bouverans/

Travaux de Restauration Écologique du programme LIFE Tourbières du Jura [EPAGE]

Le programme LIFE s'achève et de gros travaux de restauration écologique des cours d'eau et zones humides ont concerné le territoire de la CFD en 2021 :

- Tourbières des Champs Guidevaux à Bannans.
- Reméandrement du Drugeon à travers la zone humide du Varot à Bonnevaux et reconnexion avec le lac de Bouverans.



Travaux Varot Prog. LIFE – crédits photo VCMF

Retrouvez des images, des explications techniques et les actualités de ces travaux sur le site internet : www.eaudoubsloue.fr/

Pour plus d'informations sur le programme LIFE, vous pouvez visionner la web-émission en 3 parties en ligne, qui donne des éclairages particuliers sur le programme, ses réalisations et ses attendus sur les tourbières : www.life-tourbieres-jura.fr/images-evenements-page.html

EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL

Responsable du service : Quentin GAVAZZI

Pôle technique : Bertrand Dichamp (eau potable), Sylvain Pereira et Arnaud Musy.

Pôle secrétariat /facturation : Brigitte Besson, Sophie Vionnet (avec le renfort de Annie Pereira).

1- FACTURATION

Après une année de transition pour la facturation suite au transfert de compétence au 1^{er} janvier 2020, le rythme classique des factures a été retrouvé.

Ainsi, chaque abonné reçoit 2 factures par an par compétence (2 factures eau potable, 2 factures assainissement). La première facture correspond à la part fixe et est émise avant l'été. La seconde correspond à la part variable, en fonction de la consommation en m³ et est émise à l'automne.

2- TARIFICATION

La tarification au 1^{er} janvier 2021 est consultable sur le site internet de la CFD.

- La part fixe en eau est de 25 € HT et en assainissement de 108 € HT.
- Le prix de l'eau au m³ est de 1,03 € HT et celui de l'assainissement reste variable selon les communes avec une harmonisation à 2,40 € HT par m³ d'eau consommée en 2022.

L'évolution des tarifs est le fait de 2 éléments :

- La nécessité de réaliser des travaux de mise aux normes et de connexion des réseaux pour assurer l'avenir de la

3- STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La station de traitement des eaux usées de la vallée du Drugeon a traité 503 175 m³ d'eaux usées en 2021 (au 1^{er} décembre) avec un rendement moyen de dépollution de 93 % sur l'ensemble des paramètres analysés. En 2021, l'interdiction d'épandage des boues d'épuration est toujours en vigueur du fait de la crise sanitaire et de la présence suspectée de COVID dans les eaux usées. Nous continuons donc à avoir recours à la déshydratation à but hygiénisant de ces boues afin qu'elles puissent être envoyées en compostage. Ces opérations coûtent 10 fois plus cher que l'épandage classique, ce qui a entraîné une augmentation des tarifs.

Des contrôles de raccordement des eaux usées et pluviales sont réalisés régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes, notamment lors de transactions immobilières. Ces vérifications sont primordiales pour s'assurer du bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration et éviter ainsi les pollutions du milieu naturel.

Vous pouvez solliciter un contrôle de branchement en contactant le service : 03 39 94 00 01
ou eau.assainissement@frasnadrueon-cfd.fr



ressource (une étude de prospective pluriannuelle a été réalisée).

- L'équilibre nécessaire du budget du service Eau et Assainissement, en tenant compte du déficit constaté et sans possibilité de faire compenser ce déficit par les contribuables, via les impôts locaux, les usagers devant payer le service dans son intégralité.

4- COMPÉTENCE EAU POTABLE :

Afin de sécuriser pour le futur la distribution d'une eau de qualité sur l'ensemble du territoire, des études sont en cours sur les travaux à effectuer. Dans ce cadre, des travaux de sécurisation de la station de pompage de Vaux-et-Chantegrue ont été commandés fin 2020 et des nettoyages de réservoirs sont prévus début 2021.

Contact guichet unique à la Communauté de communes pour toute question concernant la facturation et les tarifs ou pour signaler un dysfonctionnement :

- 3 rue de la Gare – 25560 FRASNE
- 03 39 94 00 01 (du lundi au vendredi matin)
- eau.assainissement@frasnadrueon-cfd.fr

ASTREINTE eau assainissement soir et week-end :

07 56 12 50 67 (hors réseau domestique des particuliers, numéro à composer en cas de dysfonctionnement sur les postes de refoulement, fuites sur la voie publique ou dans le milieu naturel, problème à la station tation...).



Tous ensemble, nous pouvons contribuer à RÉDUIRE le MONTANT des FACTURES et le coût du service !

- Je ne jette PAS de lingettes dans les toilettes !
- Je mets mon habitation aux normes (raccordement obligatoire au réseau de collecte séparatif des eaux usées).
- Je contrôle ma consommation en vérifiant régulièrement mon compteur, j'économise l'eau en fermant les robinets et en contrôlant régulièrement les branchements d'eau potable des appareils domestiques.



Communauté de communes FRASNE DRUGEON

COMMUNICATION OFFICIELLE

TOUS CITOYENS. TOUS RESPONSABLES MAINTENANT AGISSONS STOP aux LINGETTES dans les TOILETTES

La pandémie de Covid-19 nous pousse à revoir nos réflexes sanitaires pour nous prémunir, nous et notre entourage, du virus. Respect des gestes barrières, lavage de main plus fréquent, port du masque dans les lieux publics... mais également utilisation décuplée de lingettes désinfectantes jetables, qui trop souvent, se retrouvent dans nos canalisations d'eau usées. Cet effet pervers de la crise sanitaire menace nos réseaux d'eaux usées.

Les français sont en temps normal de grands consommateurs de lingettes nettoyantes, pour le ménage ou la toilette, avec 233 lingettes utilisées par seconde dans les foyers français, soit plus de 7,3 milliards par an.

La crise sanitaire actuelle induit une augmentation massive de l'utilisation de lingettes, que ce soit à domicile ou sur les lieux de travail. Du coup, les interventions de nettoyage des réseaux d'assainissement ont augmenté de 25% pendant le confinement.

POURQUOI ?
Les lingettes forment des bouchons dans les canalisations d'assainissement. Une fois dans les tuyaux, elles accrochent les matières qui se figent dans leur tissu, gonflent, et forment de réelles obstructions qui mettent à mal les réseaux, canalisations, et systèmes de pompage.

ET ALORS ?
Les pompes des réseaux se trouvent obstruées et cessent de fonctionner correctement.
Résultats :
• des rejets d'égouts vers les branchements des particuliers,
• des débordements en milieu naturel et rivières
• des arrêts de systèmes d'assainissement qui souvent donnent lieu à des réparations coûteuses.

ET QUOI ENCORE ?
Les bouchons de LINGETTES peuvent causer des pollutions très graves.
Dernier cas sur la Communauté de communes, dans le village de la Rivière-Drugeon le 12 août 2020 : un bouchon formé par des lingettes a entraîné un déversement des eaux usées dans la rivière.

QUI PAYE ?
Les usagers c'est-à-dire : vous !
Les coûts d'entretien, nettoyage, réparation sont autant de coûts qui viennent directement impacter la facture d'assainissement !
Chaque année, les colmatages de lingettes coûtent ainsi près de 161 millions d'euros aux collectivités. Ici aussi un surcoût qui a nécessairement un impact sur le prix de l'eau potable.

Source : <https://www.environnement-magazine.fr/eau/article/2020/07/07/199584/tribune-lingettes-dans-les-canalisation-cet-effet-peeers-crise-sanitaire-qui-menace-nos-reseaux-eau>

CONSEQUENCES
• 100 kg de poissons morts évacués ensuite par l'équarissage
• Un nettoyage (curage) par une entreprise spécialisée pour aspirer les lingettes
• Une inspection caméra du réseau
• Des heures de mobilisation des agents intercommunales mais aussi des pêcheurs, cœcurés d'une telle situation.

Actuellement sur la Communauté de Communes, 1 bouchage par semaine est lié aux lingettes.

SOYONS RESPONSABLES !
• Pour l'environnement
• Pour l'eau des rivières et les poissons
• Pour votre facture
• Pour l'eau potable au robinet
NE JETEZ RIEN DANS LES TOILETTES
Quelles que soient les indications des fabricants !!

Le cycle de l'eau est ainsi fait que tout ce qui est envoyé dans les tuyaux d'eaux usées revient tôt ou tard à votre robinet ou sur votre tête !

SIGNALER UNE POLLUTION
(hors réseau domestique et privé)
03 39 04 00 01
Le soir et le week end 07 56 12 50 67

POSER une question ou SIGNALER un PROBLÈME NON URGENT
Eau.assainissement@frasnedrugeon-cfd.fr

SENSIBILISATION
Organiser une action de sensibilisation citoyenne, associative, scolaire sur la préservation de l'eau et le fonctionnement de l'assainissement
CPIE du Haut Doubs 03 81 49 82 99

Communication éditée par la Communauté de communes FRASNE DRUGEON
3 rue de la Gare 25560 FRASNE
www.frasnedrugeon-cfd.fr

Malgré les indications mensongères portées sur les paquets des fabricants ces lingettes ne sont pas biodégradables, et mettent plus de 3 mois à se dissoudre.
LES LINGETTES NETTOYANTES ou DESINFECTANTES NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE JETÉES DANS LES TOILETTES

STOP

Poste de refolement de Frasne engorgé par les lingettes

Poissons morts à la Rivière Drugeon suite à un bouchage du réseau par lingettes le 12/08/2020

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

École intercommunale de la Haute-Joux

Année scolaire 2021-2022

Les 130 élèves sont répartis dans les 5 classes de la manière suivante :

BONNEVAUX		VAUX-ET-CHANTEGRUE		
PS/MS Mme ALPY-CUINET Françoise et Mme BERNARD Valérie (Atsem)	CE1/CE2 Mme GREFFIER Pascale et Mme SALVI Florine	MS/GS Mme AUTHIER Fanny, Mme MOUETTE-HADORN Elina et Mme ABSALAM Malika (Atsem)	CP/CE1 Mme CUCHE Carine et Mme JOLICLERC Florence	CM1/CM2 Mme LEHMANN Marie-Pierre

Activités

Tout au long de l'année, l'école vit au rythme des saisons et du calendrier et propose aux élèves un véritable panel d'activités, au service des apprentissages. Ski de fond lorsque la neige est là, découverte du biathlon, visites d'expositions ou de musées, spectacles pour petits et grands, accrobranche, orientation, découverte de l'environnement...



Quelques exemples plus en détails :

• Les arts et la musique

Une présentation d'instruments a été proposée par Musicart's à toutes les classes. Écouter, toucher et même essayer les instruments, une véritable découverte pour beaucoup d'élèves ! Un tambour océan a également été utilisé en classe pour éveiller la créativité des élèves qui ont pu produire une expression écrite et un dessin, en fonction de leurs émotions.



Retrouvez ces documents et informations sur le site internet de la CFD
www.frasnedrugeon-cfd.fr/l'environnement-et-le-developpement-durable/assainissement/

• Habiter notre territoire

Avec le partenariat de la Communauté de Communes, la classe de CM1-CM2 est partie à la découverte de la commune de Vaux-et-Chantegrue. Des recherches sur les habitats et l'architecture d'autrefois, une rencontre avec les « anciens » du village, des questionnements sur les modifications du paysage et des habitations... ont abouti à la fabrication de maquettes de « fermes pastorales de demain » ! Pour en savoir plus sur ce projet, vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante sur internet : <https://view.genial.ly/60ae2d5290ef300d2bed86c4/presentation-waterfalls-presentation>



• Projet Innovant – L'école dehors

Avec l'aide du Conseil Régional de Franche-Comté et du SIEHJ, la classe de CE1-CE2 découvre l'école en forêt depuis le printemps 2021. Faire classe dehors, c'est l'envie de proposer une façon différente et complémentaire d'aborder les apprentissages. Accompagnés de la maîtresse, d'un animateur nature, de l'ONF et de parents, les élèves apprennent l'autonomie, la coopération, la solidarité et retrouvent le lien avec leur milieu. Un projet susceptible de s'étendre à d'autres classes dans les années à venir !



• Climassif

Le projet « Climassif » animé par Tiphaine, animatrice du CPIE, permet d'aborder le thème du changement climatique à l'échelle locale avec la classe de CM1-CM2. Escape game et ateliers avec expériences. Une rencontre avec un parent agriculteur permettra de trouver des liens avec le réchauffement climatique et son exploitation (en cours de préparation).

Site internet de l'école : <http://prim-vaux-et-chantegrue-haute-joux.ac-besancon.fr/>

ACCA, Association Communale de Chasse Agréée

Les membres de l'ACCA ont inauguré « le chalet du TREMPLEIN » en invitant les anciens et les nouveaux élus ainsi que les agriculteurs du village le samedi 8 août 2021.

Ce chalet permettra de recevoir également les randonneurs de passage avec une table extérieure sous abri.

CONTACT :

ACCA

M. Gabriel Chardon : 06 30 87 48 98
gaby.chardon@gmail.com



A.D.E.H.J. (Association De l'École de la Haute-Joux)

L'ADEHJ, Association De l'École de la Haute-Joux, regroupe les écoles de Bonnevaux et de Vaux-et-Chantegrue. Son but est de récolter des fonds afin d'apporter une aide matérielle et financière à l'école (sorties et activités scolaires diverses) mais aussi de créer des liens entre les parents.

Les activités

De nouveau, cette année a été perturbée par la situation sanitaire. Nous n'avons malheureusement pas pu réaliser de manifestations pour que les parents et les enfants puissent passer un moment ensemble hors du temps scolaire.

Pour la première fois, la fête de Noël n'a pas eu lieu. Les enfants ont fait des activités diverses dans leurs classes respectives. Heureusement, le Père Noël est venu dans la cour de l'école et à la descente du bus pour faire sa traditionnelle distribution de cadeaux. Il a même rendu visite au domicile des enfants qui étaient cas contact ou malade ce jour-là, la Covid s'étant invitée à l'école quelques jours avant les vacances de Noël, un passage fort apprécié de tous !!
Merci à lui !!!!





Par contre, nous avons pu réaliser diverses actions comme la vente de sapins et de chocolats au moment de Noël, mais aussi la vente de courges et de miel cet automne. Comme chaque année, nous nous occupons d'organiser la mise en place des photos de classes.

Pour nous aider, vous pouvez :

- Garder vos journaux, publicités, catalogues, papiers divers. Nous n'avons plus de local de stockage sur la commune pour l'instant mais nous passons tous les 3 mois dans le village pour récupérer les paquets poser devant vos portes afin de les stocker sur Bonnevaux. Vous pouvez faire des paquets que vous ficellez ou alors les mettre en vrac dans des sacs en papiers. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez beaucoup de papiers entreposés chez vous ! Une fois par année, Préval nous met à disposition une benne et nous rachète les papiers récoltés 70 € la tonne. Cette action n'est que bénéfique pour nous !
- Nous acheter un sapin, issu directement de notre forêt de Vaux-et-Chantegrue, 100% local !! Des papiers sont distribués dans les boîtes aux lettres afin de passer commande. La vente de sapins se fait dans la cour de l'école, vous choisissez et vous donnez la somme que vous voulez. Un verre de vin chaud vous sera offert !!



Collecte du PAPIER des associations

10 TONNES de papier minimum
Déposer les papiers EN VRAC
Réserver la benne 3 SEMAINES AVANT la collecte
RÉSERVATION : tri@preval.fr 03 81 46 49 66

Acceptés : Feuilles de papier, Revues, magazines, Journaux, Cahiers, Enveloppes, Livres sans couverture, Catalogues, dictionnaires.

Papiers NON ACCEPTÉS dans la benne : Kraft : papiers et enveloppes, Cartons, Enveloppes à fenêtre, Paquets de farine, Objets métalliques : trombones, reliures..., Affiches, Papier carbone, Emballages plastiques.

Remerciements

Nous remercions la commune pour le financement des cadeaux de Noël offert aux enfants, pour la mise à disposition des sapins et ainsi que pour le prêt de la salle des fêtes et de la salle de convivialité. Merci à Nicolas Vanhuysse qui nous a rentré les journaux posés devant le local durant toutes ces années. Nous remercions également les agriculteurs qui nous ont mis un tas

de fumier à disposition dans un de leur champs pour faire pousser nos courges. Nous remercions les habitants du village qui nous aident en participant à nos ventes et nos actions diverses. Et enfin, merci à tous les parents, grands-parents, enfants, instituteurs, qui, d'une manière ou d'une autre, font vivre notre association.

Julia VIONNET

CONTACT :

Association De l'École de la Haute-Joux
adehj25@yahoo.com

Présidente : Julia Vionnet / Vice-présidente : Marie Gréa
Trésorière : Nathalie Cuche / Vice-trésorière : Blanche Jeanclerc
Secrétaire : Céline Dodane / Vice-secrétaire : Floriane Sornay

Amicale des anciens combattants

8 mai 2021

Une fois de plus, la cérémonie officielle pour rendre hommage à tous nos morts pour la France lors de la guerre 1939/1945 s'est déroulée avec une petite délégation, selon les directives de la Préfecture.

14 juillet 2021

Comme à l'accoutumée, suite à l'invitation du maire de La PLANÉE, une petite représentation avec le porte-drapeau de l'Amicale Communale s'est rendue au lieu-dit « la Citerne » de La Planée pour se recueillir au pied de la stèle de Marie Hélène Wulleumier, qui fut sauvagement assassinée le 14 juillet 1944.

Comme le témoigne cette photo, on peut se sentir saisi d'émotion lorsque, devant son portrait, on imagine que cette jeune femme de 37 ans, professeure agrégée de philosophie, fut affectée au Réseau PERICLES du Lieutenant-Colonel LAGARDE qui commandait avec son état-major le groupement frontière



DOUBS-JURA. Elle assumait, avec ses collègues, la responsabilité des Services de Renseignements. À l'issue de cette cérémonie, M. le maire de La Planée nous a conviés au verre de l'Amitié. Monsieur le Sous-Préfet ainsi que Madame la Député Annie GENEVARD ont adressé leurs félicitations à M. le maire de La Planée pour le bon déroulement de cette commémoration.

11 novembre 2021

Tout en étant soumis au pass sanitaire, M. le Maire de la Commune a tenu à organiser la cérémonie officielle du 11 novembre en reprenant les coutumes suivies avant cette pandémie. C'est donc la commission communale qui a organisé et fait le service du vin d'honneur. Je profite de cette occasion pour le remercier du bon déroulement de cette initiative communale. Beaucoup de Valchantois et de Valchantoises sont revenus pour assister à cette commémoration afin de retrouver le plaisir de partager le verre de l'amitié à l'issue de cette cérémonie.

27 novembre 2021

Notre camarade PIERRE GRODEMANGE nous a quittés. Les honneurs lui ont été rendus à l'église puis au cimetière de la commune par les membres des Anciens Combattants. À sa famille, nous présentons nos sincères condoléances

Le Président, Christian NICOD



11 novembre

Centre de première intervention - Rive gauche

Les sapeurs-pompiers des centres du CPI Rive Gauche et du CPIR la Fuvelle sont réunis depuis le 31 juillet 2021 dans un seul et unique centre. Il s'agit du CPIR (Centre de Premier Intervention Renforcé) Labergement. Il se situe 5 rue derrière chez Saget à Labergement-Sainte-Marie (derrière la fromagerie).

Le centre compte une trentaine de sapeurs-pompiers des communes de Saint-Point-Lac, Les Grangettes, La Planée, Malpas, Vaux-et-Chantegrue, Malbuisson, Remoray-Boujeons et Labergement-Sainte-Marie.

Une nouvelle association a aussi été créée, l'amicale des sapeurs-pompiers des deux lacs, afin de notamment vous présenter son traditionnel calendrier.

Les sapeurs-pompiers du Doubs recrutent quotidiennement. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par le biais du chef de centre, le Lieutenant Cyril DEY, au 06 31 29 60 43 ou sur le site du SDIS25.fr.

Le CPIR tient à remercier l'ensemble des communes pour le prêt de divers locaux qui nous ont servi lors de nos manœuvres mensuelles. Ainsi que la population pour leur accueil lors de la visite pour les calendriers.



CONTACT :
CPI Rive gauche
 Cyril DEY : 06 31 29 60 43
 SDIS25.fr



Club d'Amitié

Même au ralenti, tout en respectant les mesures sanitaires imposées, il règne toujours une très bonne entente. Ces rencontres hebdomadaires sont importantes pour chacun de nous, elles sont une rupture bien agréable avec la monotonie routinière du quotidien.

Nous nous retrouvons chaque mardi après-midi et nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres pour partager avec nous ces moments d'amitié et de convivialité si sympathiques.

Le président actuel, Philippe CHEVALIER



CONTACT :
Club d'Amitié
 M. Philippe Chevalier : 03 81 69 65 35
 M. Daniel Guyon : 03 81 69 60 78

Familles rurales - accueil périscolaire



L'accueil est ouvert pour les enfants des écoles de Vaux et Bonnevaux les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 • de 7h10 à 8h40
 • de 11h55 à 13h40
 • de 16h25 à 18h

Les effectifs sont en moyenne de 15 enfants le matin, 50 le midi et 20 le soir.

L'équipe d'animation

- Directrice :**
 • Élodie : matin, midi et soir
Animatrices :
 • Floriane : matin, midi et soir
 • Marie-Claude : midi
 • Rachel : midi

IMPORTANT :

Pour pouvoir accueillir tous vos enfants, nous sommes toujours en recherche de personnel en particulier pour le temps du midi.

Thème de l'année 2020-2021 : La récup' c'est mon truc



Fabrication de papier



Boîte à insectes



Poissons en bouchons

Thème de l'année 2021-2022 : Recettes et astuces de grand-mère

Au programme : fabrication de produits ménager et de beauté maison, recettes de cuisine d'antan, découverte des plantes, jeux sur notre patois franc-comtois...



Les inscriptions peuvent se faire toute l'année sur demande.



CONTACT :

Elodie Robbe - Familles Rurales Les Brimbelles - Les Diablotins
 3 lieu-dit Pyramide, 25160 Vaux-et-Chantegrue
 03 81 69 99 38 - al.lesdiablotins@famillesrurales.org
 Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h40 à 11h40

AAPPMA La Drugeonnaise

Notre société de pêche finit son 2^e exercice suite à la fusion de Bonnevaux et Vaux-et-Chantegrue avec La Rivière-Drueon et Bouverans.

Cette année 2021 a été très pluvieuse, ce qui a permis aux pêcheurs de s'adonner à leur passion durant toute la saison, ce qui n'était plus arrivé depuis plusieurs années. Cela a aussi favorisé le milieu aquatique, les pêches électriques ont confirmé une bonne reproduction des espèces de poissons dans les rivières et lacs.

Le nombre d'adhérents reste stable, on note juste une baisse des enfants de moins de 12 ans par rapport à 2020.

Suite à la pandémie de coronavirus, nous n'avons pas pu organiser la Fête de la pêche pour les enfants, ce qui explique peut-être la baisse de vente de cartes (qui est de 6 euros et qui permet de pêcher partout) pour les moins de 12 ans.

Nous avons procédé à deux alevinages en truites fario, un avant l'ouverture et un pour les vacances de Pâques.

Comme nous l'évoquions l'an dernier, nous avons acquis une faucardeuse en partenariat avec la commune de La Rivière-Drueon. Nous avons pu faucher nénuphars et myriophylles sur une partie de l'étang après la période de nidification (15 juillet) et un 2^e passage en septembre. Ces opérations seront renouvelées (et améliorées) tous les ans. Nous fauchons à 1 mètre de profondeur environ, la barre de coupe fait 3 mètres et un râteau de même largeur adapté sur la faucardeuse nous permet de ramener les herbes au bord de l'étang. Celles-ci sont sorties de l'eau manuellement et l'employé de commune se charge de les évacuer. Nous remercions la commune pour son aide et



son accompagnement ainsi que la dizaine de bénévoles qui ont œuvré à ces opérations.

Pendant la fermeture de la pêche, des corvées sont prévues afin de couper des saules envahissant les berges principalement entre Vaux et Bonnevaux. La tâche est importante, toutes les bonnes volontés sont invitées à nous rejoindre pour relever ce défi.

Travaux en cours

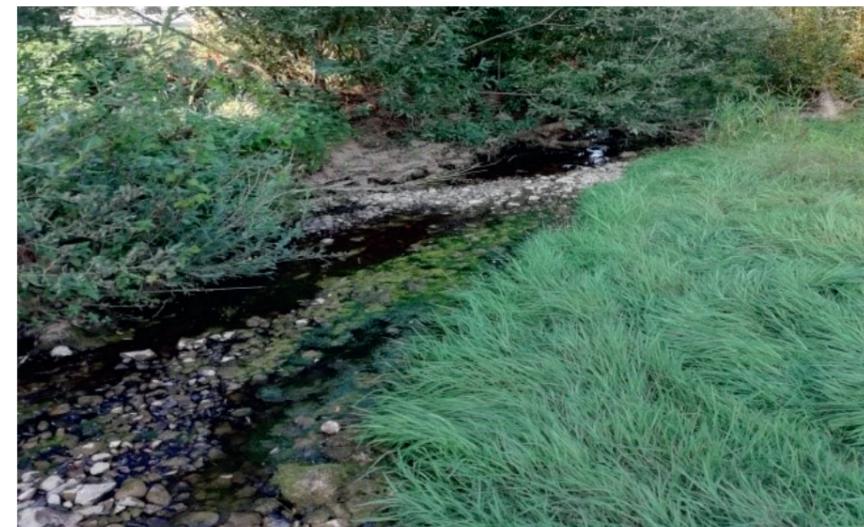
La dernière phase de travaux du programme LIFE sur le Drueon s'achève entre Bonnevaux et Bouverans (nombreux articles dans l'Est Républicain). Les travaux consistent à transformer 1,5 km de rivière droite, inhospitalière pour le poisson et qui s'assèche tous les ans, en 2,5 km de rivière méandreuses, mieux capable d'accueillir la faune aquatique et qui bénéficiera d'échanges d'eau avec le marais pour réduire les risques d'assèchement. Le tracé rectiligne actuel est comblé en utilisant les matériaux d'une digue, initialement faite pour assécher le lac dans les années 1870. Les pêches de sauvetage réalisées lors de ces travaux nous ont confirmé que ces secteurs souvent asséchés en été étaient très peu poissonneux. On espère que le nouveau tracé (qui restera en eau) permettra une vie aquatique beaucoup plus importante.

Élections

Fin 2021, nous devons renouveler le comité de La Drugeonnaise, comme toutes les AAPPMA de France. Notre souhait est d'élargir et d'inciter les jeunes à nous rejoindre, il en va de la pérennité de notre association, dans laquelle règne un esprit d'équipe et d'écoute, de convivialité et de bonne humeur au cours des différentes corvées.

Pour acheter votre carte de pêche, rendez-vous sur www.cartedepeche.fr et laissez vous guider, ou chez notre dépositaire : Pêche nautisme, 2 rue B Palissy, 25300 Granges-Narboz

CONTACT :
Société de pêche
aappma.ladrueonnaise@gmail.com
Patrick Rousseau : patrick.rousseau73@orange.fr



V.E.C.A. (Vaux-Et-Chantegrue Animations) Comité des fêtes



Hibernation ou gestation ? 2021 = une année bien calme !

On peut dire que cette année est la première année où VECA a fait si peu ! La faute à cette sacrée COVID... Pourtant on y a cru au réveil après ce long sommeil de 2020 !

Le nettoyage de printemps !

Début juin, nous avons tout de même pu mener à bien l'opération « village propre ». Agréable surprise ! Si les déchets étaient toujours bien là, quoiqu'en plus petit nombre, nous avons eu le plaisir de pouvoir compter sur plein de monde motivé pour ramasser et nettoyer les rues de notre village. Le soleil était au rendez-vous et nous avons clôturé cette matinée par un apéritif offert par la municipalité dans la cour de l'école ! Quel bonheur de pouvoir se retrouver !



Les réjouissances de l'été... ou pas

On sentait que c'était bon... qu'on allait pouvoir refaire la fête patronale. Le virus circulait moins et les gens étaient majoritairement vaccinés pour profiter de leurs vacances. Alors l'équipe s'est réunie pour faire renaître cette fête annuelle prévue le premier week-end de septembre. Tout était programmé ! Petite restauration, buvette, etc. De quoi se retrouver autour des manèges, un verre à la main et une barquette de frites dans l'autre, afin de combler les petits creux des estomacs de conducteurs acharnés d'autos tamponneuses. Jusqu'à ce qu'on apprenne que les forains ne venaient pas !!! Trop tard pour envisager

un plan B et retrouver une animation festive ! Alors pour 2022, nous vous lançons un défi : trouver des idées, se remuer les méninges et venir grossir nos rangs pour construire un projet et redonner un air de fête à notre village le temps d'un week-end ! Un beau challenge, non ?

Le coup de jeune automnal

Ils commencent à vous être très familiers : nos bonhommes de neige qui souhaitent de joyeuses fêtes, nos rennes aux petits yeux pétillants, nos Pères Noël qui affichent une telle bonhomie qu'ils en ont les yeux fermés ! Marie, Joseph, le bœuf, l'âne, l'étoile et le petit Jésus... Tout ce petit monde subit tous les ans les intempéries de l'hiver. Alors tous ensemble, nous avons sorti nos pinceaux, chiffons et autres matériels pour leur refaire une beauté. Et c'est par une partie de crêpes pour tester notre nouvel investissement que nous avons clôturé joyeusement cet après-midi laborieux.



La féerie de l'hiver

Ainsi nous avons pu comme chaque année remettre en place nos personnages pour emmener la magie de Noël dans notre beau village et illuminer les regards des petits et des grands !



Le 12 décembre, innovation majeure : nous avons souhaité organiser une petite après-midi « jeux de société » à la salle des fêtes, histoire de se retrouver un petit coup avant les fêtes de Noël ! Malheureusement, le contexte sanitaire nous a rattrapé. Avec des fermetures de classes en cours, il était préférable de rester prudent pour ne pas gâcher les fêtes de Noël et les retrouvailles familiales.

Nous espérons que 2022 sera une année bien plus fructueuse, plus riche en événements pour VECA et pour chacun d'entre vous ! Même si la crise sanitaire nous a stoppé dans notre élan, le comité des fêtes, c'est avant tout une équipe et il nous manque un atout essentiel : VOUS ! Nous avons toujours besoin de nouvelles personnes qui puissent nous aider dans de futurs projets, des personnes qui puissent nous donner de nouvelles idées, du sang neuf !!!!

Alors on compte sur vous, l'Assemblée Générale aura lieu d'ici peu, nous vous mettrons un petit papier dans vos boîtes aux lettres pour vous y convier !

En espérant voir de nouvelles têtes débarquer !
Vous verrez, on ne passe que des bons moments !!!!

La présidente, Stéphanie MASSART

CONTACT :

V.E.C.A. (Vaux-et-Chantegrue Animations)

Stéphanie MASSART, présidente : 06 73 89 93 67

Benoît Massart, Vice-président : 06 87 47 22 58

Football Club Lac Remoray Vaux

Encore une saison (2020-2021) à oublier. Pourtant elle avait démarré sous de bons auspices. Le club enregistrait 238 licenciés, un coach venu de Poligny avait été recruté et les différents projets suivaient leur cours.

Malheureusement, ce satané virus et les restrictions qui s'ensuivent ont eu raison de la saison et les Fédérations de football ont décidé de stopper les championnats régionaux. Il a été décidé d'une saison blanche, aucun classement et redémarrage de la saison suivante en mettant tous les compteurs à zéro.

Toutes les manifestations prévues au cours de l'année ont été annulées.

Oublions vite cette saison 2020-2021 et penchons-nous sur celle en cours : 2021-2022

Cette année, la nouvelle saison a pu reprendre son cours habituel ou presque. En effet, le pass sanitaire est une obligation cette année pour prétendre jouer au football. Après un démarrage compliqué, un manque de bénévoles de plus en plus pesant et une motivation tardive des licenciés, nous avons quand même pu reprendre le chemin des terrains avec actuellement, un effectif de 206 licenciés.

Licenciés auxquels le club a accordé une réduction afin de les remercier de leur attachement au FCLR.V.

Le club a perdu plutôt des joueurs seniors. Nous n'avons d'ailleurs pu inscrire que 2 équipes seniors cette année au lieu de 3 la saison dernière. Par contre, les équipes de jeunes se portent bien, ce qui est de bon augure pour les saisons à venir.



Avec les consignes actuelles, si chacun les applique avec rigueur, nous sommes confiants quant au bon déroulement de la saison et pour les manifestations à venir. Notre concours de belote annuel pourra de nouveau se jouer et nous prévoyons un loto au cours du printemps prochain si tout se passe bien. Les dates seront communiquées lors du lancement de ces manifestations.

Un point sur les projets en cours ou soldés :

- L'éclairage d'entraînement est maintenant fonctionnel sur le terrain de Vaux-et-Chantegrue. J'en profite pour remercier la commune pour l'investissement de cet équipement qui nous permettra d'effectuer les entraînements lorsque la saison nous privera de lumière tôt dans la soirée.
- Le club a investi dans un chalet bois qui a été installé à côté du vestiaire de Vaux. Il permettra d'entreposer le matériel de foot et ainsi de désencombrer la salle du vestiaire et les toilettes.

• Le dernier projet en cours est la réfection complète de l'ensemble des équipements, terrain et vestiaires, à Labergement-Sainte-Marie. Ce projet suit son cours et est actuellement à l'étude dans les mains de la commune de Labergement.

De nos jours, les gens sont de plus en plus des « consommateurs », ils payent, font leur activité et s'investissent de moins en moins dans les associations. Il est donc de plus en plus compliqué de trouver des bénévoles, aussi, je voudrais remercier toutes les personnes qui œuvrent au sein du club afin que tous, petits et grands, puissent vivre au mieux la passion du foot. Et j'appelle toutes personnes qui ont envie d'investir un peu de leur temps à la vie du FCLR.V, à nous contacter.

Et puis, n'hésitez pas à venir encourager nos joueurs, jeunes et moins jeunes, lors d'un match autour du terrain de foot. C'est également une occasion conviviale de se retrouver et d'échanger.

Au plaisir de vous croiser sur la touche...

Le président du FCLR.V
Christian BOLE DU CHOMONT



CONTACT :
FC Lac Remoray Vaux
lac-remoray-vaux.fc@lbfc-foot.fr
fclacremorayvaux

Vendredi Anim'

La pandémie a continué de saper l'activité de beaucoup d'associations. Nous n'avons pas échappé à ce phénomène et nos séances de partages, de convivialité, de réalisations se sont réduites à peu de choses.

Donnons-nous, selon les possibilités à venir, rendez-vous les vendredis après-midi à la salle de convivialité pour reprendre une activité normale qui consiste à faire divers travaux manuels en feutrine, laines, jute, petites coutures, quilling, objets de récupération pour monter des objets de décoration de Noël, Pâques ou autres.

Espérons que l'année 2022 permettra de faire une exposition qui aura lieu vers la mi-novembre.

Venez apporter et partager votre savoir. À bientôt.

CONTACT :

Vendredi Anim'

Mme Irène Barthelet :
03 81 69 60 12
Mme Yvette Maugery :
03 81 69 64 74



Quelques règles de bon voisinage

Travaux de Jardinage et Bricolage

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils (moteurs thermiques ou électriques) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Animaux Domestiques

La circulation des animaux domestiques sur le territoire de la commune est réglementée par l'arrêté municipal N° 5/2018 : Article 1 : « Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls, sans maître ou gardien ».



Feux de jardins et végétaux : interdits !

Par arrêté préfectoral, Article 23-3 : « Le brûlage en plein air des déchets végétaux et détritiques de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations ». Les dépôts sauvages d'ordures ménagères sont passibles d'une amende de 5^e classe.



Élagage des arbres et des haies

Les propriétaires sont tenus de couper les branches des arbres et des haies qui dépassent sur la voie publique, ainsi que celles qui gênent l'éclairage public ou empiètent sur les trottoirs (Art R 116-2 du code de la voirie routière).

Il est rappelé que les haies doivent être plantées à au moins 0,50 m de la limite parcellaire et ne pas dépasser une hauteur de 2 m.



Déneigement

L'hiver est arrivé occasionnant des chutes de neige et du verglas. Un trottoir non-entretenu peut s'avérer dangereux pour les piétons.

Afin de prévenir les risques de chute et assurer la sécurité de tous, un arrêté municipal a été pris le 30 novembre 2020 concernant les mesures relatives au déneigement des trottoirs et à l'enlèvement du verglas par les habitants. Il ne s'agit que de quelques règles de bonne conduite.



Stationnement : faisons preuve de civisme et de bon sens en faisant attention au stationnement de nos véhicules (ils ne doivent dépasser ni sur la route ni sur les trottoirs).

Merci aux Valchantois, de plus en plus nombreux, pour leur effort afin de faciliter l'accès aux habitations mais de penser également au travail des déneigeurs.

Infos utiles

Ordures ménagères

Depuis janvier 2020 tous les emballages en plastique sont désormais triés (pots de yaourt, barquette de jambon, emballage de pack d'eau...) et déposés dans le bac/ conteneur jaune.

Peut-on imbriquer les emballages ? Surtout pas ! Une fois sur la chaîne de tri, il n'est pas possible de séparer les différents emballages emboîtés les uns dans les autres. Imbriquer les emballages (même de même nature) rend alors leur recyclage impossible. Les bacs sont collectés tous les 15 jours mais le forfait ordures ménagères comprend 12 levées/an. (Voir calendrier page suivante)

Toutes les infos sur www.smcom.fr et sur www.preval.fr

Navettes autocar TER

Notre village a la chance de pouvoir profiter d'un service quotidien d'autocar entre Frasne et Vallorbe. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou en gare de Frasne pour obtenir les horaires. Ce service est ouvert à tous et pas seulement aux détenteurs de billets de train.

L'arrêt de bus se situe sur la RD9 à l'intersection de la rue de l'église.



Salle des fêtes

Notre salle des fêtes (équipée d'un ascenseur) possède une capacité d'environ 180 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 2 grands frigos, four, gazinière, plusieurs points d'eau, etc.). Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses



d'y organiser des événements mais elle est également accessible aux particuliers.

TARIFS DE LOCATION

- Selon délibération du 21 janvier 2014
- Résidents : 240 € (week-end)
 - Non-résidents : 450 € (week-end)
 - Obsèques : 50 €
 - Associations hors village : 450 € (week-end)
 - Associations communales et inter-communales : 1 gratuité par année
 - Caution salle : 1000 €
 - Caution «ménage» : 150 €

Pour toute demande de location, téléchargez le formulaire de pré-réservation sur notre site internet puis adressez-vous au secrétariat de mairie.

Cimetière communal

La commune dispose de caveaux et de cases au columbarium et depuis 2015, 7 cavurnes (petits caveaux indépendants pouvant contenir 4 urnes) sont également disponibles. Les familles intéressées par une acquisition sont invitées à se faire connaître en mairie.

Le cimetière municipal ne dispose pas de conteneurs à poubelles. L'emplacement bétonné situé en face de la grille d'entrée est exclusivement réservé aux déchets verts. Une poubelle est à votre disposition pour tous les autres déchets (pots de fleurs cassés, plastiques, etc.) à côté de cet emplacement.

Papiers d'identité

Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ?

• **Carte d'identité** : ce document n'est désormais plus délivré par votre



mairie. Nouvelle démarche : remplir la pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr (ou demander le formulaire CERFA au secrétariat) puis prendre rendez-vous dans l'une des mairies de Mouthe, Pontarlier ou Levier.

• **Passeport** : prenez rendez-vous dans les mairies de Mouthe ou Pontarlier qui sont équipées pour délivrer le passeport biométrique. Les documents à présenter dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Infos complètes et formulaires sur www.service-public.fr.

Inscriptions sur les listes électorales

L'année 2022 sera une année électorale. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous pouvez le faire :

• Jusqu'au 4 mars 2022, à la mairie avec le formulaire cerfa N° 12669*02, une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

• Jusqu'au 2 mars 2022, en ligne sur le site service-public.fr

Recensement militaire

Il est obligatoire !! Filles et garçons doivent, le mois de leur 16^e anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigé à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

Numéros d'urgence

Pompiers : 112 / Samu : 15
Gendarmerie (Les Hôpitaux-Neufs) : 03 81 49 10 11

Horaires des services communaux



Secrétariat de mairie

Ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h ainsi que les samedis pairs de 9h à 11h30
Sur rendez-vous le samedi matin.
Retrait des imprimés tels que demandes de cartes d'identité, passeports, permis de construire, déclarations préalables, etc.
03 81 69 61 25 - mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr - www.vaux-et-chantegrue.fr



Agence postale

Ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h30.
Services photocopies.
Retrait des vignettes d'accès à la déchèterie de la Fuvelle.
Point de vente de pain.
03 81 69 60 13



Bibliothèque

Ouverture : samedi de 10h30 à 12h.
09 70 02 35 07

Horaires des services intercommunaux

Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
03 81 49 88 84
secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr
Accueil secrétariat fermé le vendredi après-midi.

Médiathèque intercommunale

Ouverture :
mardi : 16h - 19h
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
vendredi : 16h - 19h
samedi : 10h - 12h
03 81 38 32 93
mediatheque@frasnedrugeon-cfd.fr

Déchèterie

Depuis juillet 2015, les habitants de Vaux-et-Chantegrue peuvent accéder à la déchèterie de la Fuvelle (à Labergement-Sainte-Marie) gérée par la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs. Sur présentation d'un justificatif de domicile, les vignettes d'accès sont délivrées gratuitement à l'agence postale communale.

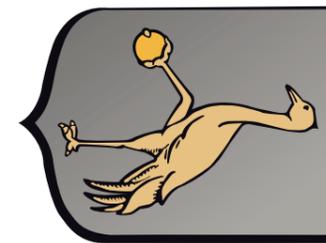
Ainsi, 2 points de déchèteries sont dorénavant accessibles pour notre village :

FRASNE / plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30		9h-12h 13h30-18h
Hiver	13h30 17h			13h30 17h		9h-12h 13h30-17h

Passages des périodes été et hiver aux changements d'heure

LABERGEMENT-SAINTE-MARIE / plus d'infos sur www.ccmontdor2lacs.com						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 17h30		9h/11h45 13h30/17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h/11h45 13h30/17h30
Hiver	13h30 17h15		9h/11h45 13h30/17h15	13h30 17h15	13h30 17h15	9h-11h45 13h30-17h15

Été : 1^{er} avril au 31 octobre / Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars



VAUX-ET-CHANTEGRUE

COLLECTES 2022

Bac vert le jeudi

Bac jaune le lundi

Le forfait «Ordures ménagères» comprend 12 levées / an

Les bacs à verre se situent rue du Plâne, vers le cimetière.

JANVIER	FEBRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
SA 1	MA 1	MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1	JE 1	SA 1	M/1	JE 1
DI 2	ME 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2	SA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2
LU 3	JE 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	SA 3
MA 4	VE 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4	DI 4	M/4	VE 4	SA 3
ME 5	SA 5	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5	MA 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5
JE 6	DI 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	M/6
VE 7	LU 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	JE 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7
SA 8	MA 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	JE 8	SA 8	M/8	JE 8
DI 9	ME 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9
LU 10	JE 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	SA 10
MA 11	VE 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11	DI 11	M/11	VE 11	DI 11
ME 12	SA 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12	MA 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12
JE 13	DI 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	MA 13	JE 13	DI 13	M/13
VE 14	LU 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14	JE 14	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14
SA 15	MA 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15	JE 15	SA 15	M/15	JE 15
DI 16	ME 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16	SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16
LU 17	JE 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17
MA 18	VE 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18	DI 18	M/18	VE 18	DI 18
ME 19	SA 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19	MA 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19
JE 20	DI 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	M/20
VE 21	LU 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21	JE 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21
SA 22	MA 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	JE 22	SA 22	M/22	JE 22
DI 23	ME 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23
LU 24	JE 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24	SA 24
MA 25	VE 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25	DI 25	M/25	VE 25	DI 25
ME 26	SA 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26
JE 27	DI 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27	M/27
VE 28	LU 28	LU 28	JE 28	SA 28	MA 28	JE 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28
SA 29	MA 29	MA 29	VE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	JE 29	SA 29	M/29	JE 29
DI 30	ME 30	ME 30	SA 30	LU 30	JE 30	SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30
LU 31	JE 31	JE 31	SA 30	MA 31	ME 31	DI 31	ME 31	SA 31	LU 31	ME 30	SA 31



L'usine communale



L'ancienne usine de la commune, (moulin et scierie) sur le Dugeon, détruite lors de l'incendie du 13 mai 1869, faisait défaut. Les habitants du village étaient obligés de faire scier leur bois et moudre leur grain ailleurs et plus cher. Ils réclamaient avec insistance sa reconstruction.

Le 1^{er} mars 1903, le conseil décide de faire faire une étude sur la possibilité d'établir un barrage près du pont de Vaux sur le Dugeon, afin de créer une importante réserve d'eau en noyant les marais. Ladite réserve pourrait en cas de sécheresse, suppléer la retenue d'eau du barrage de l'usine. Cette étude confiée à MM. les ingénieurs des Ponts et Chaussées, fut abandonnée lorsque l'électricité fut installée au village.

Si la force hydraulique ne suffit pas, le conseil municipal avisera pour se procurer un moteur de secours. La réception définitive de cette construction eu lieu en janvier 1907.

- L'équipement de l'usine comprendra :
- Deux moulins : un à blé, l'autre pour l'orge.
 - Deux châssis multiples pour le sciage.
 - Une scie circulaire.

À l'usage, on s'aperçut que pendant les périodes d'étiage, l'usine doit chômer et pendant la période d'eau moyenne, la force sur turbine est insuffisante pour permettre un travail suivi. Ce n'est qu'en 1919 qu'il sera adjoint à la turbine un moteur électrique pour suppléer le manque d'eau fréquent.

Plusieurs locataires ont exploité ce bâtiment dont le premier fut :

- Le premier locataire fut M. Gustave LOYE jusqu'au 20 mars 1921, avec M. Just VIONNET comme caution solidaire.
- Ensuite, du 20 mars 1921 au 02 novembre 1933, M. Auguste BESCHET avec comme caution M. Charles PARIS de Malpas.
- Puis, du 02 novembre 1933, ce furent les frères VUILLAUME, jusqu'au 1^{er} novembre 1966. La quantité de sciage à façon par habitant ne devrait pas dépasser les 30 m³ par famille et par an.
- Sté UNIFAB : d'octobre 1968 à 1976
- M. CHARDON G. : 8 août 1978 pour quelques mois
- Sté UNIFAB : du 1^{er} juin 1980 au 31 mai 1983
- ETS COLUMBO : de septembre 1983 à mars 1984.
- ETS FAIVRE Antoine de 1984 à 1986.

Depuis 1995, ce bâtiment servait d'atelier municipal et de garage (dameurs).

Source : archives communales de Vaux-et-Chantegrue.

Extrait du livre de vente de M. Auguste BESCHET, 1925-1927

En 1925, l'usine communale avait deux fonctions :
 • le moulin (vente de mouture)
 • la scierie (vente de planche)
 comme le montre cet extrait du livre de vente (1925-1927) de M. Auguste BESCHET, (grand-père de M. Alain Beschet qui a eu l'amabilité de nous prêter ses archives)

Janvier	Hauter du moulin de l'autre	100	2. 20
Février	"	100	2. 50
Mars	"	100	2. 50
Avril	"	100	2. 50
Mai	"	100	2. 50
Juin	14 1/2 brut	91	22. 75
Juillet	Hauter de 99	100	2. 50
Septembre	14 1/2 brut	114	28. 50
Octobre	deux gros plots 20.		15. 00
Novembre	Blanches A.	209	132. 87
Décembre	" Brut.	19	7. 50
1926	16 Gâteaux 50% Brut	7 de 1. 00	5. 25
1927	" " 50% "	8 de 2. 00	6. 00

Le lynx... entre mythe et réalité



Depuis l'Antiquité, cet animal, discret et difficile à observer, fut la source de tous les fantasmes sans atteindre la notoriété maléfique du Loup.

Au Moyen Âge, le Loup Servier (second nom du Lynx) était un animal fantastique qui hantaient les imaginaires. Ainsi, l'urine de l'animal avait le pouvoir de se transformer en pierres précieuses au contact du sol. La Médecine de l'époque attribuait des efficacités étranges aux produits dérivés du Lynx. Son urine était censée guérir les troubles urinaires, le prurit, la « chaude-pisse » chez l'homme ! Le mélange de cendres d'un Lynx (brûlé avec sa peau) était utilisé pour calmer l'ardeur des femmes et réprimait le libertinage des hommes qui en buvaient. On aspergeait avec la mixture les femmes dévergondées.

Ceux qui ont contribué à la mauvaise réputation du lynx

- Le célèbre naturaliste Buffon écrivait au milieu du XVIII^e siècle : « Lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il en suce le sang, lui ouvre la tête pour manger la cervelle. Après quoi, souvent, il l'abandonne pour en chercher une autre et rarement, il revient ».
- Magnié de Marolles, chasseur et biographe, dans son traité sur la chasse au fusil (1727) affirmait : « Cet animal fait la guerre à tout le gibier qu'il poursuit jusqu'à la cime des arbres. Par une sorte de sadisme, il s'attaque à tout.

Mammifères, oiseaux... il tue avec raffinement et cruauté pour ne prélever qu'une ou 2 livres de viande ».

- Le Petit Larousse avec sa définition du lynx : mammifère carnivore de la famille des félidés, haut sur pattes, à vue perçante, très vorace.

Les observations actuelles à propos du marquage de jeunes chatons nouveaux nés

Ce travail consistait à capturer les jeunes âgés de quelques semaines sur le lieu de leur naissance. Malgré la manipulation de ses petits, la femelle est restée dans les environs. Parfois, à quelques mètres. Ainsi, elle a attendu la fin des opérations pour récupérer les petits et les emmener à un autre endroit. Elle n'a jamais montré de signes d'agressivité. Il est admis que le lynx n'attaque pas l'homme.

Comparaison du comportement des chatons de chats forestiers et de celui des chatons du lynx

Les responsables et référents de l'ONCFS qui ont eu à manipuler les chatons des chats forestiers indiquent que ces derniers manifestaient un comportement opposé à celui des jeunes lynx : ils mordaient, griffaient et ne toléraient que modérément la présence de l'homme. Ce comportement, d'après eux, se retrouve à l'âge adulte. S'il est surpris, le lynx cherche à analyser la situation avant de s'en aller, alors que le chat forestier s'enfuit rapidement lorsqu'il s'aperçoit qu'on l'observe.

Beaucoup de naturalistes réfutent la thèse selon laquelle le lynx est un animal farouche. C'est un animal discret. La vue de l'homme ne provoque pas sa fuite immédiate.

Les lynx détestent-ils l'eau à l'instar des chats?

Une récente étude dans le Jura a montré qu'un lynx équipé d'un collier émetteur franchissait une rivière à haut débit large de 30 à 40 mètres et un lac de 500 mètres. Même observation en Suisse pour un lynx qui, régulièrement, franchissait l'Aar traversant son domaine.

Description du lynx

C'est un animal de taille moyenne (50 à 75 cm) au garrot pour une longueur de 80 à 110 cm et d'un poids de 16 à 30 kg à l'âge adulte.

Il possède 3 particularités anatomiques :

- une queue courte
- des favoris mêlés de noir et de blanc qui donnent du volume à sa tête
- des pinceaux en poils noirs surmontant ses oreilles.

Son pelage est tacheté, rayé ou monochrome de couleur roussâtre avec des taches noires qui lui assurent un camouflage très efficace.

Son régime alimentaire

Le chevreuil constitue sa proie préférentielle, en second le chamois. Une étude de 1993 concernant le Jura Suisse indique : sur 194 proies, on dénombre 67 chevreuils, 21 chamois, 2 lièvres et 7 carnivores.

Sa technique de chasse

Il chasse en solitaire, avec l'aide de son ouïe et de sa vue très développées.

Un camouflage parfait

Ses larges soles plantaires lui facilitent les déplacements dans la neige. Très attentif pour le repérage et l'approche des proies, le lynx marche lentement et de manière stéréotypée, les pattes de derrière viennent se poser exactement dans les empreintes des pattes antérieures. Il attaque par surprise sur de courtes distances, son système cardiaque n'étant pas adapté aux longues courses.

Poursuites

il choisit les animaux les moins vigilants, les plus exposés, contrairement à l'idée répandue qu'il s'attaque à des proies faibles ou malades. La mise à mort se fait par morsure et compression de la trachée provoquant l'étouffement. Les plus grosses proies comme les chevreuils sont couchées sur le flanc, les petites proies comme les lièvres

ou renards sont attrapées par la nuque pour briser la colonne vertébrale.

Le lynx commence en général par consommer les gigots arrières, laisse les entrailles et la peau. Rassasié, il recouvre ses proies de débris végétaux pour y revenir pendant plusieurs jours. Sa ration moyenne est évaluée entre 1,5 à 3kg, son taux de prédation annuel d'environ 60 ongulées.

La reproduction

Elle s'étale de février à avril. Les partenaires, solitaires le reste de l'année, se retrouvent et restent ensemble quelques jours. Le territoire d'un mâle recouvre en général celui d'une ou plusieurs femelles. Ces aires sociales sont marquées par des jets d'urine, des dépôts de sécrétions anales sur la végétation, des griffures sur les branches et les troncs. Les lynx peuvent aussi signaler leur présence par des appels vocaux qui ressemblent un peu à l'aboïement des chevreuils.

Le salut à la manière du lynx

Lors de leur première rencontre, le mâle et la femelle se font face, se donnent des petits coups de tête, se frottent, se reniflent et se lèchent mutuellement avant de se toiletter. Le mâle suit la femelle qui peut se rebiffer, puis la couvre en la tenant fermement au niveau de la nuque jusqu'à la fin de l'étreinte. Son devoir de reproduction accompli, le mâle abandonne la femelle.

La durée de gestation dure environ 70 jours. Les naissances ont lieu en mai-juin dans une fissure, dans des éboulis de rochers. La femelle ne creuse pas de trous. Les chatons sauvages, aveugles à la naissance, têtent jusqu'à 2 mois et demi.

Les portées sont de un à quatre chatons qui commencent à manger de la nourriture solide vers 35 à 40 jours.

La femelle quitte très peu ses chatons, uniquement pour chasser et se nourrir.

La séparation se fait vers l'âge de dix mois, mais les petits pourront rester sur le territoire maternel pour consolider leur apprentissage de la chasse.



Organisation sociale et structure spatiale

D'après les études menées dans le Jura suisse, la superficie du domaine de 7 lynx adultes est d'environ 264 m².

L'avenir ? Les lynx vont-ils pulluler ?

En fait, ce super prédateur en bout de chaîne alimentaire n'a pas lui-même de prédateur. Son avenir dépend de celui de ses proies, donc de leur faculté à se reproduire elles-mêmes.

Le seul facteur d'extension n'est pas tant leur nombre que les surfaces qu'ils tendent à coloniser. La mortalité des lynx est très forte à la naissance. Et du fait qu'ils se soient habitués à la présence de l'homme et à ses activités, la circulation automobile constitue pour lui le plus grand des dangers.

Jacques TISSOT

Sources :

URS BREITEN MOSER : *Études dans le Jura Suisse*

PATRICE RAYDELET : *Naturaliste Jurassien*

STAHL, P VANDEL JM. « *Le Lynx Boréal* »

Dr CORTET GREGOIRE *Vétérinaire*. Radiographie de la patte d'un lynx opéré après un choc avec un véhicule...



L'Abbé Pone

M. PONE naquit à Chantegrue le 1^{er} novembre 1763 de parents d'origine très modeste. Enfant, il fut confié à M. SAVONET Jacques François, ancien curé de Vaux, qui l'aida, prit en charge une partie de ses études et le confia à un maître, M. CURLIER de Mignovillard.

Parvenu au Séminaire de Besançon, il fut ensuite contraint de poursuivre sa formation à Fribourg en Suisse pour échapper au sort réservé aux prêtres réfractaires par les révolutionnaires.

Il revint cependant exercer son sacerdoce dans les paroisses de Vaux et alentours en se cachant dans les forêts, malgré le risque d'être condamné à mort, et ce jusqu'à son arrestation et sa déportation à l'île d'Aix (Charente Maritime) après jugement du tribunal révolutionnaire.



Grotte de l'Abbé Pone

Après une incarcération inhumaine, il survécut, fut libéré et revint à ses fonctions de prêtre dans les paroisses locales jusqu'en 1837. Il mourut, épuisé, à 78 ans, à l'endroit où il avait vu le jour. À ses obsèques en grande pompe, participèrent 24 ecclésiastiques et curés des paroisses environnantes.

L'Abbé PONE, dans son testament en date du 27 août 1838, lègue à la commune une somme de 300 Francs qui sera employée, par les revenus placés qu'elle procure, à l'instruction des enfants pauvres du Pays.

D'après une communication de M. JM. TREAND parue dans un bulletin municipal d'autre fois. Sources : HUGUES JEAN-LOUIS. *Prêtre-Curé de Vaux-et-Chantegrue de 1833 à 1863.*



Mairie

4 la Pyramide - 25160 VAUX-ET-CHANTEGRUE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h

Samedi (jours pairs uniquement) de 9h à 11h30.

Tél. : 03 81 69 61 25 - Fax : 03 81 69 61 89

mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr

www.vaux-et-chantegrue.fr

**« Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont associées
à l'élaboration de ce bulletin municipal »**